

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

La secrétaire



COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2023

POINTS RELEVANT DE LA MARCHÉ GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

La réunion est présidée par Bertrand BURTSHELL, assisté de Xavier de BEAULAINCOURT, de Damien LEFRANCOIS et de Céline MARIE de la Direction des Ressources Humaines.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2023

Céline MARIE soumet à l'approbation des membres présents le procès-verbal de la réunion du Comité Social et Économique du 21 juillet 2023 relatif à la marche générale de l'entreprise.

Le procès-verbal de la réunion du Comité Social et Économique du 21 juillet 2023 relatif à la marche générale de l'entreprise est approuvé à l'unanimité.

2. Information sur les indicateurs sécurité

Exercice en cours / YTD

Juillet 2023

Population	POPA1-BYCN						
Entité	HT	Avec Arrêt	Sans Arrêt	Jours d'Arrêts	TF	TFG	TG
BYTP France	462 409	7	2	524	15,14	19,46	1,13
BYTP Regions France	390 649	6	2	260	15,36	20,48	0,67
Pole Services Nucleaires	465 182	1	2	38	2,15	6,45	0,08
PERIMETRE FRANCE	1 318 240	14	6	822	10,62	15,17	0,62
Objectifs Périmètre FR					5.83	13.03	0.47

Aout 2023

Population	POPA1-BYCN						
Entité	HT	Avec Arrêt	Sans Arrêt	Jours d'Arrêts	TF	TFG	TG
BYTP France	519 447	7	2	610	13,48	17,33	1,17
BYTP Regions France	440 197	6	3	322	13,63	20,45	0,73
Pole Services Nucleaires	532 255	2	2	47	3,76	7,52	0,09
PERIMETRE FRANCE	1 491 899	15	7	979	10,05	14,75	0,66
Objectifs Périmètre FR					5.83	13.03	0.47

12 mois glissants / 12 RM

Juillet 2023

Population	POPA1-BYCN						
Entité	HT	Avec Arrêt	Sans Arrêt	jours d'Arrêts	TF	TFG	TG
BYTP France	864 296	14	6	793	16,20	23,14	0,92
BYTP Regions France	643 595	7	3	305	10,88	15,54	0,47
Pole Services Nucleaires	815 202	1	3	129	1,23	4,91	0,16
PERIMETRE FRANCE	2 323 093	22	12	1227	9,47	14,64	0,53
Objectifs Périmètre FR					5.83	13.03	0.47

Aout 2023

Population	POPA1-BYCN						
Entité	HT	Avec Arrêt	Sans Arrêt	jours d'Arrêts	TF	TFG	TG
BYTP France	837 796	12	5	780	14,32	20,29	0,93
BYTP Regions France	650 644	6	4	352	9,22	15,37	0,54
Pole Services Nucleaires	820 847	2	3	107	2,44	6,09	0,13
PERIMETRE FRANCE	2 309 287	20	12	1239	8,66	13,86	0,54
Objectifs Périmètre FR					5.83	13.03	0.47

3. Effectifs :

a. Information sur les effectifs et mouvements de personnel (annexe 1)

Xavier de BEAULAINCOURT présente les effectifs à fin juillet et aout 2023 et détaille les mouvements survenus.

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Économique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP. Ces prêts et emprunts sont mis en œuvre compte tenu de l'organisation de certains chantiers et des modalités particulières d'exécution des travaux (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

Les prêts et emprunts en cours sont commentés :

196 collaborateurs en prêt en juillet	
BCEN	1
BESSAC	27
BBGO	1
BY BAT IEP	3
BBNE	1
BY CN MATERIEL	11
BYES	9
BYTPRF	92
COLAS Belgium	29
ROBODRILL	1
TEDELIS	16
UBY	1
VSL France	3
BYCN	1
42 collaborateurs empruntés en juillet	
BYBAT HAR	18
BYBAT IDF	1
BYBAT IDF HAS	18
BYBAT IDF RP	1
BBNE	1
BYCN PURCHASING	1
BYTPRF	2

183 collaborateurs en prêt en août	
BCEN	1
BESSAC	26
BBGO	1
BY BAT IEP	4
BBNE	3
BY CN MATERIEL	9
BYES	9
BYTPRF	92
COLAS Belgium	15
ROBODRILL	1
TEDELIS	16
UBY	1
VSL France	3
BYCN	1
SOGETRA Guadeloupe	1
42 collaborateurs empruntés en août	
BYBAT HAR	18
BYBAT IDF	1
BYBAT IDF HAS	18
BYBAT IDF RP	1
BBNE	1
BYCN PURCHASING	1
BYTPRF	2

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

4. Information Économique Trimestrielle (2ème trimestre) (annexe 2)

Le document relatif à l'Information Economique Trimestrielle a été remis aux élus et est commenté en séance par la Direction pour le 2^{ème} trimestre 2023.

5. Désignation des membres des Commissions

Céline MARIE rappelle les 5 commissions prévues par l'accord de fonctionnement du CSE du 19/12/2022 qui doivent être mises en place et le nombre de membres de chaque commission :

- Commission Environnement / Climat : 4 membres
- Commission Formation Professionnelle : 5 membres
- Commission Égalité Professionnelle Femmes Hommes : 5 membres
- Commission Logement : 5 membres
- Commission Économique : 5 membres

En complément, il convient de désigner les membres qui participeront aux commissions mises en place et organisées au niveau de Bouygues Construction :

- Commission Qualité RIE
- Commission Challenger
- Commission Espace Services BYCN
- Commission Contrôle RIE
- Commission Médailles
- Commission Contrôle ASM

a. Désignation des membres de la Commission Environnement/Climat

La commission a vocation à aborder la stratégie environnement/climat de l'entreprise et à faire un point d'avancement des indicateurs de suivi qui seront intégrés dans les 3 grandes consultations annuelles du CSE.

Se portent candidates à la Commission Environnement / Climat :

Marija RABAUD (CFTC)

Justine CHANDENIER (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Marija RABAUD (CFTC) et Justine CHANDENIER (CFTC) sont élues membres de la Commission Environnement / Climat.

b. Désignation des membres de la Commission Formation

La commission est chargée notamment de préparer les délibérations du comité dans les domaines qui relèvent de sa compétence, particulièrement en ce qui concerne la consultation sur les orientations stratégiques et la politique sociale de l'entreprise. Elle informe les salariés en matière de formation et étudie les moyens qui peuvent améliorer l'expression des salariés en la matière. Enfin, elle étudie les problèmes spécifiques concernant l'emploi notamment le travail des jeunes et des travailleurs handicapés.

Se portent candidats à la Commission Formation :

Marie FERNANDEZ (CFTC)

Marija RABAUD (CFTC)

Patrick PETITHOMME (CFTC)

Maxime RAMOND (CFTC)

Stéphane QUENNEHEN (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Marie FERNANDEZ (CFTC), Marija RABAUD (CFTC), Patrick PETITHOMME (CFTC), Maxime RAMOND (CFTC) et Stéphane QUENNEHEN (CFTC) sont élus membres de la Commission Formation.

c. Désignation des membres de la Commission Égalité Professionnelle Femmes Hommes

La commission prépare les délibérations du CSE relatives notamment à la consultation obligatoire concernant le rapport de situation comparée des femmes et des hommes.

Se portent candidats à la Commission Égalité Professionnelle Femmes Hommes :

Alexandra GEHIN (CFTC)

Justine CHANDENIER (CFTC)

Xavier BERTRAND (CFTC)

Patrick PETITHOMME (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Alexandra GEHIN (CFTC), Justine CHANDENIER (CFTC), Xavier BERTRAND (CFTC) et Patrick PETITHOMME (CFTC) sont élus membres de la Commission Égalité Professionnelle Femmes Hommes.

d. Désignation des membres de la Commission Logement

La commission est notamment chargée de faciliter l'accès au logement et l'accession des collaborateurs à la propriété et à la location.

Se portent candidats à la Commission Logement :

Frédéric FAILLY (CFTC)
Miloud BELHAKDAR (CFTC)
Alexandra GEHIN (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Frédéric FAILLY (CFTC), Miloud BELHAKDAR (CFTC) et Alexandra GEHIN (CFTC) sont élus membres de la Commission Logement.

e. Désignation des membres de la Commission Économique

La commission est chargée notamment d'étudier les documents économiques et financiers recueillis par le comité et toute question que ce dernier lui soumet.

Se portent candidats à la Commission Économique :

Lotfi ZIATINE (CFTC)
Eddy BOURSIER (CFTC)
Xavier BERTRAND (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Lotfi ZIATINE (CFTC), Eddy BOURSIER (CFTC) et Xavier BERTRAND (CFTC) sont élus membres de la Commission Économique.

f. Désignation des membres de la Commission Qualité RIE

La commission qualité RIE est chargée notamment de faire le lien entre le RIE et les collaborateurs et de proposer des pistes d'amélioration du service fourni.

Se porte candidate à la Commission Qualité RIE :

Caroline EGELS (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Caroline EGELS (CFTC) est élue membre de la Commission Qualité RIE.

g. Désignation des membres de la Commission Challenger

La commission est notamment chargée de traiter toutes les questions relatives au site de Challenger.

Se porte candidat à la Commission Challenger :

Maxime RAMOND (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Maxime RAMOND (CFTC) est élu membre de la Commission Challenger.

h. Désignation des membres de la Commission Espace Services BYCN

La commission est notamment chargée de veiller à la qualité et au bon déroulement des activités avec le prestataire.

Se porte candidate à la Commission Espace Services BYCN :

Aude BABLED (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Aude BABLED (CFTC) est élue membre de la Commission Espace Services BYCN.

i. Désignation des membres de la Commission Contrôle RIE

La commission de contrôle RIE est notamment chargée de s'assurer du bon fonctionnement du RIE.

Se porte candidate à la Commission Contrôle RIE :
Caroline EGELS (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Caroline EGELS est élue membre de la Commission Contrôle RIE.

j. Désignation des membres de la Commission Médailles

La commission médailles est notamment chargée de réfléchir à l'organisation de remise des médailles et des voyages.

Se porte candidat à la Commission Médailles :
Frédéric FAILLY (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Frédéric FAILLY est élu membre de la Commission Médailles.

k. Désignation des membres de la Commission Contrôle ASM

La commission de contrôle de l'ASM est chargée notamment de s'assurer du bon fonctionnement de l'ASM.

Se portent candidats à la Commission Contrôle ASM :
Marie FERNANDEZ (CFTC)
Patrick PETITHOMME (CFTC)

Après vote des membres titulaires du CSE présents, à main levée, Marie FERNANDEZ (CFTC) et Patrick PETITHOMME (CFTC) sont élus membres de la Commission Contrôle ASM.

6. Information relative au projet Move Together

Xavier de BEAULAINCOURT rappelle aux élus que le bail d'Atlantis arrive à échéance en octobre 2024. A ce titre, le COMEX BYCN a validé le projet de rapatriement des équipes de BYES dans le Triangle Nord.

En conséquence, les équipes du Pôle TP (y compris VSL et Concessions) vont rejoindre l'aile Sud-Ouest. L'ensemble de BBF va occuper les ailes Nord-Est et Nord-Ouest. BYCN IT rejoindra le Triangle Sud. L'information a été communiquée lors de la commission Challenger du 8 septembre dernier.

Xavier de BEAULANICOURT indique que des communications BYTP et BYCN seront lancées au plus vite auprès de l'ensemble des collaborateurs concernés dans le courant du mois d'octobre.

7. Information relative au lancement de HR 4 You (annexe 3)

Xavier de BEAULAINCOURT informe les membres du CSE que RUBIS va évoluer vers une nouvelle version dénommée HR4YOU à partir de janvier 2024.

Pour les collaborateurs, les principales améliorations apportées par HR4You sont les suivantes :

- Refonte d'un espace Managers / Collaborateurs plus ergonomique avec des fonctionnalités similaires,
- Un nouvel espace de gestion du télétravail,
- La modernisation et la simplification du planning des absences et des présences.

Afin d'accompagner les collaborateurs dans cette évolution, une large campagne de communication / sensibilisation sera organisée :

- D'octobre à décembre 2023 : vidéos, flyers, campagne d'affichage chantiers / agence.
- A compter de janvier 2024 : campagne Webinars/Live Teams à destination des collaborateurs, managers et RH ainsi qu'une mise à disposition de la documentation relative à cette nouvelle plateforme (fiches mémos, vidéos, guides).

Xavier de BEAULAINCOURT précise qu'une fois le déploiement finalisé, une réflexion sera engagée afin de permettre aux collaborateurs d'avoir accès à HR4You via un smartphone ou une tablette.

8. Information relative à l'enquête d'engagement des collaborateurs (annexe 4)

Xavier de BEAULAINCOURT indique qu'une enquête d'engagement des collaborateurs de Bouygues Construction sera lancée du 9 au 20 octobre 2023.

L'enquête sera réalisée de manière 100% dématérialisée, auprès de l'ensemble des collaborateurs ETAM/Cadres du périmètre monde de BYCN et ayant 3 mois d'ancienneté au 1^{er} septembre 2023 (soit 21 000 collaborateurs concernés et l'enquête traduite en 12 langues).

Les objectifs de l'enquête sont les suivants :

- Mesurer l'engagement des collaborateurs, leur satisfaction, leur confiance et leur taux de recommandation de l'entreprise.
- Vérifier la compréhension, le déploiement et l'impact du projet Greenlight de transformation et de développement de Bouygues Construction.
- Adapter, renforcer et corriger les actions en fonction des retours de l'enquête.

L'enquête est construite sur un socle commun de 12 questions pour l'ensemble du périmètre Bouygues Construction, complétée de questions spécifiques à chaque entité en fonction du contexte et des enjeux locaux.

Xavier de BEAULAINCOURT précise que l'enquête sera réalisée grâce à l'outil Qualtrics permettant de garantir la confidentialité et l'anonymat mais également de réaliser cette enquête sur un périmètre monde.

9. Consultation relative aux orientations de la formation professionnelles N+1

Ce sujet est reporté au CSE du 27 octobre 2023.

10. Information relative à la campagne de vaccination contre la grippe

Xavier de BEAULAINCOURT indique que le Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) de Challenger va organiser une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière au début du mois de décembre.

Tous les collaborateurs de Challenger suivis par le SPST sont éligibles à cette vaccination. La vaccination se fera dans les locaux du SPST et sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fera en ligne.

Les collaborateurs qui souhaitent se faire vacciner seront invités à télécharger un questionnaire de santé préalable à la vaccination qu'ils devront signer et apporter à leur rendez-vous.

Ce document permettra notamment de confirmer que les collaborateurs ont été informés des effets secondaires possibles et qu'ils ne présentent pas de contre-indication à cette vaccination (allergie aux œufs ou infections notamment).

Les dates et modalités précises de réservation seront communiquées aux collaborateurs fin novembre.

Il est précisé que certains collaborateurs dits "à risque" ont reçu ou vont recevoir un courrier de la Sécurité Sociale les invitant à aller chercher un vaccin gratuitement en pharmacie dès le mois d'octobre. Ces collaborateurs peuvent se présenter au service médical sans rendez-vous, dès à présent et muni de leur vaccin afin qu'une personne de l'équipe médicale leur fasse l'injection.

11. Point budget ASC et Fonctionnement

Xavier de BEAULAINCOURT informe les membres du CSE que suite aux résultats des dernières élections professionnelles de BYTP du 22 juin, la personne en charge des ASC (administratif et logistique) n'a pas souhaité conserver les missions.

Une personne s'est portée candidate pour reprendre cet emploi.

Xavier de BEAULAINCOURT indique que la personne en charge des ASC est portée par le budget des ASC et celui du fonctionnement. A ce titre, l'approbation de cette candidature est soumise pour avis aux membres du Comité Social et Économique.

La candidate est actée. Les élus FO, tout en reconnaissant les qualités de la candidate pour ces missions, regrettent que l'information de cette candidature n'ait pas été partagée plus tôt avec les membres du Comité Social et Économique.

Xavier de BEAULAINCOURT indique qu'aucune réunion du CSE ne s'étant tenue depuis le 21 juillet dernier, ce point a été mis à l'ordre du jour du premier CSE de la rentrée, soit ce jour en séance et rappelle que FO avait été tenu informé en parallèle de cette candidature.

La CFTC ajoute que l'approbation de cette candidature permet d'assurer une continuité de service des ASC pour les collaborateurs.

Les élus FO proposent que cette personne vienne se présenter lors d'un prochain CSE, ce qui est approuvé par les membres présents.

12. Point ASC (annexe 5)

Aude BABLED présente en séance les informations relatives aux Activités Sociales et Culturelles de Bouygues TP :

- Membres du bureau des ASC
- Réouverture du site du CSE le 4 septembre dernier
- Arbre de Noël 2023
- Carte rentrée scolaire 2023
- WonderBox mariage, chèques cadeaux naissance, subventions colonies APAS

13. Training Academy : intervention de Thierry LEMOINE

Thierry LEMOINE présente aux membres du Comité Social et Économique les objectifs et les actions de la Training Academy.

Toutes les informations sont à retrouver via l'intranet : [Training Academy](#)
(*Mes ressources >> Ressources Humaines >> Training Academy*)

14. Information relative à la Commission Challenger du 8 septembre 2023 (annexe 6)

Damien LEFRANCOIS présente les principaux points abordés lors de la Commission Challenger du 8 septembre dernier et précise aux membres du Comité Social et Economique que le compte rendu sera annexé au PV de CSE.

15. Information relative à la Commission Restauration Qualité du 11.07.2023 et du 12.09.2023 (annexe 7)

Les comptes-rendus des dernières Commission Restauration Qualité des 11 juillet et 12 septembre 2023 sont annexés au PV de CSE afin d'être portés à la connaissance des collaborateurs.

16. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

Jean-Pierre HEVELINE présente les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions :

Information sur l'aménagement concernant la Direction technique / Challenger :

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Cadres : 4

- Horaires : 8h-18h
- Motifs de recours : préparation de la réponse appel d'offres ligne 15 Est Nord
- Date d'entrée en vigueur : samedi 9 septembre 2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Information sur l'aménagement concernant le chantier T6B Austerlitz :

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 5

ETAM : 1

Cadres : 2

- Horaires : travail de nuit 20h-5h
- Motifs de recours : Pose de garde-corps sur chevêtres SNCF sous ITC de rattrapage suite à l'annulation des ITC de
- Juillet 2023.
- Date d'entrée en vigueur : lundi 25 septembre 2023 pour 4 nuits

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Information sur l'aménagement concernant le chantier T3A :

Aménagement n° 1 – Gare Issy RER

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 12

ETAM : 2

Cadre : 1

- Horaires : travail jour férié 8h-16h
- Motifs de recours : tenue des jalons
- Date d'entrée en vigueur : mardi 15 août 2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Aménagement n° 2 – Gare Issy RER

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 5

ETAM : 1

- Horaires : travail du samedi – horaires de journée
- Motifs de recours : bétonnage prévu pour le jeudi qui ne peut être reporté, du fait que les centrales à béton ne pourront pas fournir les 14 et 15 août. Les collaborateurs ont travaillé samedi sur la base du volontariat.
- Date d'entrée en vigueur : samedi 5 août 2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Information sur l'aménagement concernant le chantier ROISSY BAIL

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 3

Cadre : 1

- Horaires : travail de nuit – 22h-6h
- Motifs de recours : contrainte d'exploitation des voies aéronautiques de CDG
- Date d'entrée en vigueur : mercredi 20 septembre 2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Information sur l'aménagement des horaires de travail du chantier PS118 Montpellier / BYTPRF

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnon : 1

Horaires : travail de nuit 21h-6h avec possibilité de travail le samedi en cas de décalage de planning

Date		
S19	Du mardi 09 au mercredi 10/05/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mercredi 10 au jeudi 11/05/2023)	Conducteur de travaux + 1 CE + 2 compagnons + Chargé sécurité
	Du jeudi 11 au vendredi 12/05/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du lundi 15 au mardi 16/05/2023)	Conducteur de travaux + 1 CE + 2 compagnons + Chargé sécurité
S28	Du lundi 10 au mercredi 12/07/2023 – 2 nuits (+ 1 secours du lundi 17 au mardi 18/07/2023)	Conducteur de travaux + 2 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
S29	Du mardi 18 au jeudi 20/07/2023 – 2 nuits (+ 1 secours du lundi 24 au mardi 25/07/2023)	Conducteur de travaux + 2 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
S30	Du mardi 25 au mercredi 26/07/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mercredi 26 au jeudi 27/07/2023)	Conducteur de travaux + 2 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
S31	Du lundi 31/07 au mardi 01/08/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mardi 01 au mercredi 02/08/2023)	Conducteur de travaux + 2 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
	Du mardi 01 au mercredi 02/08/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mercredi 02 au jeudi 03/08/2023)	Conducteur de travaux + 2 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
S32	Du mardi 08 au mercredi 09/08/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mercredi 09 au jeudi 10/08/2023)	Conducteur de travaux + 2 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
	Du mercredi 09 au jeudi 10/08/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mercredi 16 au jeudi 17/08/2023)	Conducteur de travaux + 1 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
S34	Du mardi 22 au mercredi 23/08/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mercredi 23 au jeudi 24/08/2023)	Conducteur de travaux + 1 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité
	Du mercredi 23 au jeudi 24/08/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mardi 29 au mercredi 30/08/2023)	Conducteur de travaux + 1 CE + 6 compagnons
S39	Du lundi 25 au mardi 26/09/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mardi 26 au mercredi 27/09/2023)	Conducteur de travaux + 1 CE + 6 compagnons + Chargé sécurité

- Motifs de recours : travaux sur l'A709 comprenant notamment la modification de balisage, pose et bétonnage du tablier, réalisation de longrines, démolition de l'ouvrage existant.
- Date d'entrée en vigueur : mardi 9 mai 2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

17. Consultation sur les projets d'aménagement d'horaires

En séance, les membres du CSE rappellent que les demandes d'aménagement d'horaires sont demandées et réalisées par l'encadrement et la maîtrise des chantiers concernés.

Les membres du CSE sont consultés afin d'être tenus informés de ces modifications, leur donner le moyen d'être vigilants et d'alerter La Direction si nécessaire.

En cas de dérogation horaire, il convient donc à la maîtrise et à l'encadrement du chantier de prévenir les salariés concernés des mesures d'aménagement prises.

Jean-Pierre HEVELINE présente les aménagements d'horaires envisagés :

CONSULTATION sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier EOLE INS MAI

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 5

ETAM : 1

Horaires : travail de nuit 22h-6h et samedi en journée

Un roulement sera mis en place concernant le travail le samedi pour permettre aux collaborateurs en IGD d'effectuer les retours domicile.

Motifs de recours : Nécessité de livrer le fond de gare les nuits pour éviter la superposition des tâches avec le personnel travaillant le jour + autorisation d'utilisation Indigo pour les approvisionnements les nuits uniquement.

Date d'entrée en vigueur : samedi 30 septembre jusqu'au 23/12/2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

Aménagement n° 2 – Dérogation « 5^e semaine »

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 6

ETAM : 1

Cadre : 1

Horaires : travail en journée 7h-16h

Motifs de recours : nécessité d'assurer l'approvisionnement des lots CET-SOA durant la semaine de congés de fin d'année.

Date d'entrée en vigueur : samedi 23 décembre jusqu'au 31/12/2023 – pas de travail de 25/12/2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du CSE rappellent qu'un temps de repos en fin d'année est indispensable et qu'ils ne sont pas favorables au travail durant cette période de congés, sauf pour des collaborateurs qui seraient volontaires.

Aménagement n° 3

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 30

ETAM : 5

Cadre : 3

Horaires : travail en 3 postes dont les samedis et dimanches (7/7 – 24/24)

Motifs de recours : évacuation des engins et démontage platelage : opération coup-poing pendant laquelle le MOA octroie uniquement 2 semaines correspondant à la période avec caténaire démontée exclusivement

pour cette opération. Les essais de mise en service des trains sont arrêtés pour l'OPC. Début lundi 8 janvier 2024 jusqu'au 21 janvier 2024 inclus (S02 et S03). Le travail les samedis et dimanches sera nécessaire pour tenir le planning.

Date d'entrée en vigueur : lundi 8 janvier 2024 jusqu'au dimanche 21 janvier 2024

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier T3A

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 5

ETAM : 1

Horaires : travail de nuit 22h-6h et samedi en journée

Un roulement sera mis en place concernant le travail le samedi pour permettre aux collaborateurs en IGD d'effectuer les retours domicile.

Motifs de recours : Nécessité de livrer le fond de gare les nuits pour éviter la superposition des tâches avec le personnel travaillant le jour + autorisation d'utilisation Indigo pour les approvisionnements les nuits uniquement.

Date d'entrée en vigueur : samedi 30 septembre jusqu'au 23/12/2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

Aménagement n° 2 – Gare Issy

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 30

ETAM : 5

Cadres : 5

Horaires : travail du samedi 7h-16h

Les équipes s'organiseront sur la base du volontariat pour assurer un roulement afin de respecter la durée hebdomadaire et les retours des collaborateurs en GD.

Motifs de recours : tenue de la date de libération de la garde au 18 décembre 2023.

Date d'entrée en vigueur : samedi 26 août jusqu'au 25 novembre 2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier ROISSY BAIL

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 5

Cadre : 1

Horaires : travail de nuit 22h-6h

Nuits concernées :

- LU/MA MA/ME ME/JE JE/VE VE/SA de la semaine n° 40
- LU/MA MA/ME ME/JE JE/VE VE/SA de la semaine n° 41

Motifs de recours : contrainte d'exploitation des aires et voies aéronautique de Roissy Charles de Gaulle

Date d'entrée en vigueur : lundi 1^{er} octobre 2023 pour 10 nuits

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier PS118 Montpellier / BYTPRF

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnon : 1

Horaires : travail de nuit 21h-6h avec possibilité de travail le samedi en cas de décalage de planning

S41	Du samedi 14 au dimanche 15/10/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du samedi 21 au dimanche 22/10/2023)
S50	Du mardi 12 au mercredi 13/12/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du mercredi 13 au jeudi 14/12/2023)
	Du mercredi 13 au jeudi 14/12/2023 – 1 nuit (+ 1 secours du jeudi 14 au vendredi 15/12/2023)

Motifs de recours : travaux sur l'A709 comprenant notamment la modification de balisage, pose et bétonnage du tablier, réalisation de longrines, démolition de l'ouvrage existant.

Date d'entrée en vigueur : samedi 14 octobre 2023 pour 6 nuits maximum

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier T2A

Aménagement n° 1– Gare VDM

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 12

ETAM : 2

Cadre : 1

Horaires : travail du samedi 6h-14h

Un roulement sera mis en place concernant le travail le samedi pour permettre aux collaborateurs en IGD d'effectuer les retours domicile.

Motifs de recours : organisation pour permettre de réaliser les tâches logistiques en période de moindre activité pour limiter la coactivité sur le chantier

Date d'entrée en vigueur : samedi 26 août jusqu'au 25 novembre 2023

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier T6B

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateurs BYTP concernés par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 6

ETAM : 1

Cadres: 2

Horaires : travail de nuit 20h-5h

Motifs de recours : pose des appareils d'appuis de la zone ITC du projet. 4 nuits de travaux prévues + 4 nuits de secours.

Date d'entrée en vigueur : du lundi 16 octobre au mercredi 27 octobre 2023 (8 nuits maximum).

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 27 octobre 2023

Étaient présents :

Représentants de la Direction : Bertrand BURTSCHHELL – Xavier de BEAULAINCOURT - Damien LEFRANCOIS – Céline MARIE
Invité : Thierry LEMOINE
Secrétaire de séance : Aude BABLED (CFTC)
Elus FO : **Titulaires** : Didier SEGARD – Fernando GOMES FERREIRA – Lydie PESSINE – Christophe MAS – Karim SERHANE – Fabrice SANTESTEBAN
Suppléants : Philippe LEJEUNE – Axelle PONIAS HIRARD – David DIEUDE – Alain JACQUES – Leïla LARBI
Elus CFTC : **Titulaires** : Paul GABET – Caroline EGELS - Lotfi ZIATINE - Miloud BELAKHDAR - Saïd KHERBOUCHE – Marie FERNANDEZ – Eddy BOURSIER – Marija RABAUD – Frédéric FAILLY
Suppléants : François MARIAYE – Fouad AKERMOUCH – Jimmy BILLAUD - Patrick PETITHOMME - Maxime RAMOND – Alexandra GEHIN
Représentants syndicaux : Justine CHANDENIER (CFTC)
Absents excusés : Abdsalem Kamel ADJOUJ (FO) – Moulay El Mustapha CHARAF (FO) – Abdelkader AMQRANE (FO) - Caroline ALLAVENA (FO) - Florival SANTOS FERREIRA RITA (FO) – Carlos Alberto MARQUES GONCALVES (CFTC) – Xavier BERTRAND (CFTC) – Stéphane QUENNEHEN (CFTC) – Fatima SALIH (FO)

La secrétaire

ANNEXE 1

EFFECTIFS BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

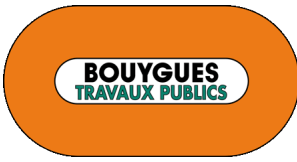
JUILLET 2023

	COMPAGNONS	ETAM	CADRES	TOTAL
EFFECTIFS BYTP AU 31/07/2023	360	251	762	1 373
MOUVEMENTS DU MOIS (Entrées/Sorties)	-8	-7	-6	-21

AOÛT 2023

	COMPAGNONS	ETAM	CADRES	TOTAL
EFFECTIFS BYTP AU 31/08/2023	357	249	760	1 367
MOUVEMENTS DU MOIS (Entrées/Sorties)	-3	-2	-2	-7

Source : Cockpit RH



Direction des Ressources Humaines

ANNEXE 2



INFORMATION ÉCONOMIQUE TRIMESTRIELLE 2e trimestre 2023



Article 18 de la loi L 2015-994 du 17 août 2015
Décret n° 2016-868 du 29 juin 2016
Article L.2323-60 du Code du travail

CONFIDENTIEL



SOMMAIRE

1. Évolution générale des commandes et exécution des programmes de production

2. Paiement des cotisations sociales

3. Emploi

a - nombre de salariés titulaires d'un CDI

b - nombre de salariés titulaires d'un CDD, motifs de recours et nombre de journées de travail accomplies au cours des 3 derniers mois

c - nombre de salariés à temps partiel

d - nombre de contrats de professionnalisation

4. Contrats d'insertion et de réinsertion



1. Evolution générale des commandes et exécution des programmes de production

Les données concernant l'activité (exécution des programmes de production), les prises de commandes (évolution générale des commandes) et la situation financière, relatives au 2e trimestre 2023, peuvent être traduites comme suit :

ACTIVITÉ ET PRISE DE COMMANDES DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS AU 2e TRIMESTRE 2023 :

	ACTIVITÉ cumulée	PRISE DE COMMANDES cumulée
Bouygues Travaux Publics*	967 M€	1 518 M€

*Périmètre : BYTP Conso hors Périmètres de Management portés par des filiales pérennes

2023 :

Pour BYTP, l'activité s'élève à 967 M€ pour un Plan actualisé à 927 M€.

Pour BYTP, la prise de commandes s'élève à 1 518 M€.

T2 2023 :

L'activité s'élève à 507 M€ pour ce 2^e trimestre.

La prise de commandes s'élève à **417 M€ pour ce 2^e trimestre.**

Les principales opérations traitées ce trimestre sont notamment :

- **HINKLEY** (UK) : 363M€. Prise en compte de l'augmentation des dépenses fin de chantier dont 215M€ sont liés à l'évolution des prix constatés à fin février 2023 vs août 2022.
- **HS2** (UK) : 13M€. Ajustement du Cost + fee.
- **PAWTUCKETT** (USA) : 7M€ Intégration du Change Order Point 50% (ajustement des quantités par type de déblais).

2. Paiement des cotisations sociales

Pour le 2e trimestre, BYTP est à jour dans le paiement des cotisations de Sécurité Sociale (attestations URSSAF et PROBTP).

3. Emploi

Conformément à l'article R.2323-10 du Code du travail, les informations doivent retracer mois par mois l'évolution des effectifs et la qualification des salariés par sexe en faisant apparaître :

a- nombre de salariés titulaires d'un CDI

b- nombre de salariés titulaires d'un CDD, motifs de recours et nombre de journées de travail accomplies au cours des 3 derniers mois

c- nombre de salariés à temps partiel

d- nombre de contrats de professionnalisation

Source : Bouygues Cockpit RH

a - nombre de salariés titulaires d'un CDI (CDI + CDIC)

CDI	Compagnons		Etam		Cadres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
M-2 Avril	369	5	157	51	541	227	1067	283
M-1 Mai	365	5	156	51	535	226	1056	282
M Juin	362	4	153	52	535	227	1050	283

b - nombre de salariés titulaires d'un CDD, motifs de recours et nombre de journées de travail accomplies au cours des 3 derniers mois

CDD	Compagnons		Etam		Cadres		Total		Nombre de journées de travail effectuées au cours du mois		Motif de recours
	H	F	H	F	H	F	H	F			
M-2 Avril	0	0	0	0	2	0	2	0	38	0	<i>Accroissement temporaire d'activité, remplacement partiel</i>
M-1 Mai	0	0	0	0	3	1	3	1	57	19	
M Juin	0	0	0	0	4	1	4	1	88	22	

c - nombre de salariés à temps partiel

Temps partiel	Compagnons		Etam		Cadres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
M-2 Avril	0	0	1	10	10	15	11	25
M-1 Mai	0	0	1	10	10	15	11	25
M Juin	0	0	1	11	10	16	11	27

d- nombre de contrats de professionnalisation

Contrat de professionnalisation	Compagnons		Etam		Cadres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
M-2 Avril	0	0	2	5	0	0	2	5
M-1 Mai	0	0	2	5	0	0	2	5
M Juin	0	0	2	5	0	0	2	5

Concernant plus spécifiquement les contrats de professionnalisation :

- ✓ M-2 2023 (avril)
 - Nombre de contrat ayant débuté au cours du mois : 0
 - Nombre de contrat ayant pris fin au cours du mois : 0

- ✓ M-1 2023 (mai)
 - Nombre de contrat ayant débuté au cours du mois : 0
 - Nombre de contrat ayant pris fin au cours du mois : 0

- ✓ M 2023 (juin)
 - Nombre de contrat ayant débuté au cours du mois : 0
 - Nombre de contrat ayant pris fin au cours du mois : 0

4. Contrats d'insertion et de réinsertion

Sur le 2e trimestre 2023, BYTP ne compte aucune embauche ou création d'emplois effectuée dans le cadre du contrat initiative-emploi.

**INFORMATION CSE
MODERNISATION DU SYSTÈME
D'INFORMATION DE GESTION DES RH
HR4YOU**

SEPTEMBRE 2023



Shared innovation

EVOLUTION DU SIRH

A partir de
janvier 2024

Quelles évolutions?

- Lancement de HR4You (nouvelle version de RUBIS) avec :
 - Une migration du moteur paie / Gestion administrative,
 - Des améliorations techniques pour une meilleure performance et fiabilité du système.

Pour quelles raisons ?

- Fin de la maintenance de la version actuelle de RUBIS (V7.1)
- Passage à une version 9 avec des évolutions ergonomiques : HR4YOU

Pour quel périmètre?

- 23 000 collaborateurs payés via ce SIRH
- Les entités Bouygues Construction et Bouygues Energies & Services

BOUYGUES
CONSTRUCTION

BOUYGUES
ENERGIES & SERVICES

LES AMELIORATIONS POUR LES COLLABORATEURS

Modernisation et simplification du planning des absences et présences

Evolution de l'espace Collaborateurs / Managers

Nouvel espace de gestion du télétravail

Modules complémentaires pour la filière RH

Dossier numérique

A terme, une interface accessible en mobilité (à partir d'un smartphone ou d'une tablette) pour plus d'autonomie des compagnons

QUELQUES EXEMPLES

Evolution de l'espace
Managers /
Collaborateurs

The screenshot displays a user interface for 'Mon Espace'. On the left is a dark navigation menu with icons and labels: Accueil, Mes demandes, Mes démarches, Mes applications, Mes documents, Dossier numérique, Mes préférences, Mes rapports, À propos, and Déconnexion. The top header is teal with a user profile icon and the text 'Mon Espace'. The main content area features a cityscape background. On the right, the user's name 'Anonyme ANONYME' and status 'EMP PERSO' are shown, along with a folder icon containing '2' and a search icon. Below this is a search bar labeled 'Rechercher'. The dashboard includes two orange boxes: 'Mon solde de congés' showing '47 j' over '55 j' and 'Mes autres absences' showing '0 j pris'. A date '27/07/2023' is visible. On the right, a list of pending actions includes: 'Mes absences et présences' (2 validées | 1 en cours de validation), 'Ma demande d'acompte' (1 en cours de validation), 'Mon déménagement' (1 validée), and 'Mon changement de composition familiale' (1 validée). A link at the bottom right says 'Accéder à toutes mes démarches'.

Powered by **sopra hr**

QUELQUES EXEMPLES

Simplification et modernisation du planning des absences et congés

Mes absences et présences

Pour poser vos congés, veuillez sélectionner simplement une période dans le calendrier. Si vous voulez un type de congés précis (exemple RTT), cliquez sur le type de congés, puis sélectionnez une période dans le calendrier. Ensuite veuillez ajouter votre sélection au panier et cliquez sur Envoyer. Vos acquis seront consommés automatiquement par ordre chronologique de consommation. Si vous avez choisi un type de congé puis une période dans le calendrier, vous consommerez tout d'abord les acquis de ce type de congé. Pour poser un congé exceptionnel, veuillez choisir la catégorie puis le type de congé exceptionnel, et sélectionnez une période dans le calendrier. Ensuite veuillez ajouter votre sélection au panier et cliquez sur Envoyer.

Planning de mes collègues Mes absences et présences en heure Zones

MOIS ANNÉE

Janvier 2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21

Créer

Historique

MES SOLDES

AUJOURD'HUI	RESTE À POSER
47j	47j

SÉLECTION DE CONGÉS

Effacer

Ajouter au panier

Congés

C 17 jours restants avant le 30/04/2024	C 30 jours restants avant le 30/04/2025	CA 2 jours restants avant le 30/04/2025
---	---	---

Absences exceptionnelles et présences

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS

Octobre à décembre 2023

Diffusion de vidéos et flyers présentant les différents changements

Campagne d'affichage sur les chantiers et les agences

Janvier 2024

Documentation (fiches mémos, vidéos, guides) mise à disposition des utilisateurs

Campagne Webinars/Live Teams (Collaborateurs, Managers, RH) pour présenter les nouveautés

Le planning de paie de décembre sera communiqué lors du CSE de novembre

ANNEXE 4

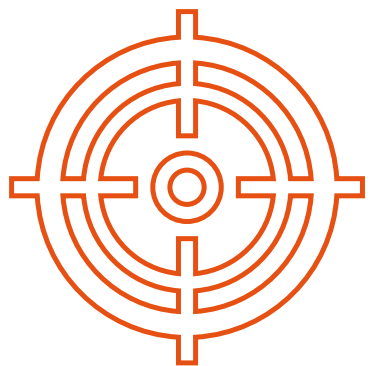
**BOUYGUES
CONSTRUCTION**

ENQUÊTE ENGAGEMENT

greenlight

09/2023





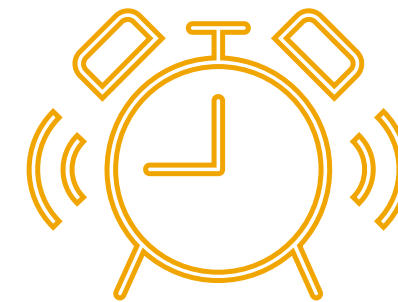
CIBLE

Staff



ANCIENNETÉ

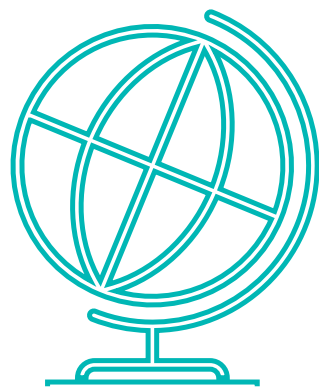
**3 mois au
1er septembre
2023**



PÉRIMÈTRE

MONDE

**21 000 collaborateurs
12 langues**



MOYENS

**100 % digital
Confidentialité &
anonymat**



QUAND ?

**9 octobre 2023
au
20 octobre 2023**

LES PRINCIPES DE L'ENQUÊTE



1. MESURER

L'engagement des collaborateurs, leur satisfaction, leur confiance et leur taux de recommandation de l'entreprise.



2. VÉRIFIER

La compréhension, le déploiement et l'impact de notre projet de transformation et de développement.



3. ÉCOUTER

Pour adapter, renforcer et corriger notre action



UNE ENQUÊTE À DOUBLE ENTRÉE :



Un socle commun BOUYGUES CONSTRUCTION (12 questions) pour mesurer :

- La confiance
- La satisfaction
- Le taux de recommandation
- Le déploiement de la stratégie Green Light et des valeurs
- La clarté de notre communication/ gouvernance

Un ensemble de questions complémentaires prenant en compte :

- Le contexte de chaque entité
- Les enjeux des équipes locales
- ...

qualtrics^{XM}



- Outil permettant de réaliser l'enquête :
 - A l'échelle mondiale
 - En garantissant confidentialité et anonymat



POINT ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Aude Babled
Réunion du CSE – 29/09/2023



Shared **innovation**



BIENVENUE SUR LE SITE WEB DU CSE
BOUYGUES TP !

Naviguez en toute liberté, informez-vous de notre actualité et profitez des actions sociales et culturelles de votre CSE



Une question, une suggestion, un avis ?

N'hésitez pas à contacter votre interlocutrice privilégiée :

Claude Citrugni - 06 98 62 70 83

ce.bytp@bouygues-construction.com

Les élus membres du bureau des ASC sont également à votre écoute :

Fouad Akermouch – 06 59 73 28 57

Aude Babled – 06 64 51 44 63

Eddy Boursier - 07 63 12 71 63

Marie Fernandez - 06 68 81 89 44

ACTUALITÉS DU CSE

> En cours du 10 septembre au 13 octobre :

cartes **Rentrée Scolaire 30 €** pour les enfants scolarisés de 6 à 20 ans => rubrique " Les subventions / Rentrée scolaire "

> **Dernière semaine pour les inscriptions à l'Arbre de Noël**

au parc floral de Vincennes le 16 décembre de 9h30 à 12h30 => rubrique "Les activités / Noël "

Clôture vendredi 29 septembre !

+

Un nouveau bureau en charge des ASC :

- Fouad Akermouch
- Aude Babled
- Eddy Boursier
- Marie Fernandez

Une collaboratrice dédiée au suivi et à la gestion des ASC :

- Claude Citrugni



Réouverture du site du CSE le 4 septembre :

- Mise à jour des rubriques
- Mise à jour des effectifs
- Maintien des visuels pendant la période de transition
- 1622 visites
- Durée moyenne de visite : 4 min 22 s

Mailing :

- Annonce de la réouverture du site du CSE
- Ouverture des prestations Arbre de Noël et carte Rentrée Scolaire
- 2 relances pour inscriptions à l'Arbre de Noël

Autre :

- Affichage chantier Arbre de Noël 2023

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES : PRESTATIONS EN COURS



+

Arbre de Noël 2023 :

- Samedi 16 décembre de 9h30 à 12h30 - Fête foraine du parc floral de Vincennes
- Tous collaborateurs et ayants-droits jusqu'à 20 ans
- Clôture des inscriptions : vendredi 29 septembre
- 433 inscrits au 28/09 : 98 salariés et 335 ayants-droits

Carte Rentrée scolaire :

- Carte cadeau BIMPLI d'une valeur de 30 €
- Ayants-droits de 6 à 20 ans
- Clôture des inscriptions : vendredi 13 octobre
- 316 cartes demandées au 28/09
- 2 distributions prévues : octobre et novembre

Autres :

- 14 WonderBox mariage (valeur 199 €)
- 14 chèques cadeaux Naissance (valeur 80 €)
- 5 demandes de subventions colonies APAS (montant total 900 €)

+



merci.



Shared innovation



Direction des Affaires Sociales

Destinataires Les membres de la commission Challenger

Copies Florian ALLARD – Philippe WEISS - Thierry JOURDAINE
Amélie QUIDOR - Julien TOQUEBOEUF
Les membres du Comité de Coordination Sociale

Objet **Commission Challenger**
Compte-rendu de la réunion n°29 du 8 septembre 2023

Membres présents (visio / présentiel) :

Florian ALLARD	BYES FM
Philippe WEISS	BYCN
Pauline BERNARD	BYCN
Caroline THIERRY	BYCN SA
Alexandra AUDOUZE	BBF - HAR
Luc GRIMBERT	
Fabienne RUESCH KERAUDREN	BBF - IF
Amalric DANO	
Emelyne GUYOT	BBF - HAS
Gérald SUTTER	
Zoukeir MIKOU	Linkcity IDF
Priscilia BOSQUET	BBI
Eddy BOURSIER	BYTP
Damien LE FRANCOIS	
Muriel FRELAND	BYCN IT
Alexandre FERRAZ	
Maud COATRIEUX-FRANCOIS	BYCN Purchasing
Christine MALEPART	BYES

1/ POINT D'AVANCEMENT DES SUJETS DE LA COMMISSION DU 5 JUIN 2023

- **Parking P9 (stockage des meubles)**

BYES FM précise que le parking P6 (situé à côté du quai de livraison au -1) a été vidé et que des places de parking ont été libérées.

Les meubles stockés au parking P9 sont distribués en fonction des besoins sur les chantiers.



Direction des Affaires Sociales

Comme évoqué lors de la précédente réunion, des solutions de revalorisation des meubles sont en cours d'étude. Deux prestataires ont fourni des prototypes. BYES FM étudie avec BYCN la capacité de production de ces prestataires avant de lancer l'opération.

- **Température SO niveau1 (courant d'air entre les 2 escaliers)**

Pour corriger cette situation, BYES FM a trouvé une solution qui sera mise en place pour l'hiver (remise en service d'un courant chaud).

2/ AUTO-ANALYSE DES AXES D'AMELIORATIONS SECURITE SUR LE SITE DE CHALLENGER

- **Etat d'avancement**

Philippe WEISS indique qu'il n'y a pas de nouveau sujet.

3/ POINT MOBILITES DOUCES SUR LE SITE DE CHALLENGER

- **Etat d'avancement**

Pauline BERNARD indique que le projet est en train d'être retravaillé, afin de tenir compte de certaines remarques formulées notamment par les élus. Les membres auront plus d'informations lors de la prochaine commission.

4/ INFORMATIONS GENERALES

1. Projet Move Together

Suite à l'analyse d'occupation du site réalisée avant l'été, le COMEX a acté le fait que les équipes de BYES rejoindront le Triangle Nord.

Le projet "Move Together" vise ainsi à organiser les différents mouvements au sein de Challenger qui découlent de cette décision.

A ce stade, il est prévu d'installer les collaborateurs de :

- BYES au Triangle Nord ;
- Pôle TP (dont VSL et le pôle Concessions) dans l'aile Sud-Ouest ;
- L'ensemble du Pôle BBF dans les ailes Nord-Est et Nord-Ouest ;
- BYCN IT au Triangle Sud. Il est précisé que le Kiosque restera dans l'aile Nord Est

Les équipes de BBI et BYCN Purchasing resteraient en place au Triangle Sud.

Philippe WEISS précise que les déménagements devraient démarrer en octobre 2023, avec des premiers petits mouvements (services / directions) puis suivront BYCN IT, puis BBF, puis le Pôle TP et enfin BYES.

Les CSE du mois de septembre seront informés du projet puis une campagne de communication à l'attention de tous les collaborateurs sera organisée en octobre.

2. Installation équipements "Démonstrateur Ville Connectée"

BYES FM présente le projet d'installation d'équipements "Démonstrateur Ville Connectée" qui pourraient être installés côté nord, à proximité du cockpit :

- Panneau "Bienvenue"
- Panneau de limitation de vitesse à 30 Km/h (dans le sens de la sortie)



Direction des Affaires Sociales

- Un radar pédagogique qui mesure et indique la vitesse de circulation
- Un feu tricolore qui est rouge par défaut et qui ne passe au vert que lorsque le conducteur respecte la vitesse maximum autorisée.

Ces équipements seraient installés en vue d'en faire un démonstrateur pour des potentiels clients de BYES (communes notamment).

Les membres de la Commission approuve ce projet.

3. Boite à livres

Pauline BERNARD précise qu'une boîte à livre a été installée à proximité du local badge (01SE). Cette boîte permet de faire des échanges de livre.

4. Formation 3 gestes qui sauvent

Pauline BERNARD annonce qu'un événement est organisé par le Service de Prévention et de Santé au Travail le 18/9 de 12h00 à 14h00 pour sensibiliser les collaborateurs aux 3 gestes qui sauvent : l'arrêt cardiaque, l'étouffement et le saignement abondant.

Suite à cet événement des sessions de formations à destination de tous les collaborateurs seront dispensées par les infirmières du Service de Prévention et de Santé au Travail.

5/ QUESTIONS

- Serait-il envisageable d'installer des fontaines à eau sur le sentier du parc de Challenger ?

BYES FM répond qu'il n'est pas prévu d'installer des fontaines à eau sur le chemin de ronde.

- Malgré les tickets FASAP, plusieurs stores d'Atlantis sont encore attachés par des cordons en plastique en position ouverte. Avec les fortes chaleurs, il serait agréable de pouvoir les abaisser. Serait-il possible de faire le tour du bâtiment pour les libérer ?

BYES FM a bien pris en compte cette demande et va la traiter rapidement.

- Pouvez-vous nous expliquer les choix faits pour l'entretien de Challenger, tondeuses en fonctionnement permanent, nettoyage des façades en pleine sécheresse mais climatisation aléatoire, l'eau des toilettes ne semble pas être celle du circuit interne ; où en sont les mesures de sobriété ? l'exemplarité du site ? Comment sont utilisées nos eaux de pluie ?

BYES FM précise que les eaux de pluie sont réutilisées pour les WC quand les bassins sont remplis mais que la sécheresse des bassins ne permet pas d'utiliser ce système toute l'année.

BYES FM indique que la crise sécheresse a été activée le 27 juillet 2023 et que depuis BYES FM ne fait plus de nettoyage de façade et que la station de lavage a été mise à l'arrêt.

BYES FM rajoute que l'arrosage de l'herbe n'est plus fait depuis 2022 et que les panneaux solaires permettent une autosuffisance du site en termes de consommation électrique.

- Nous suggérons la création d'un jardin potager sur Challenger, géré par des collaborateurs volontaires avec l'aide d'un maraicher et dont les productions pourraient revenir aux collaborateurs modestes. Qu'en pensez-vous ?



Pauline BERNARD précise qu'il n'est pas envisagé de créer un jardin potager pour des raisons sanitaires.

- A Challenger, certaines portes indiquées comme devant restées fermées car coupe-feu ont leur vantail non asservi ouvert en permanence, pour quelle raison ? quel est le risque en cas d'incendie ?

BYES FM précise que ces portes doivent rester fermées et que les équipes de sécurité les referment lors de leurs rondes.

BYES FM va mettre en place un affichage supplémentaire sur les portes qui sont souvent ouvertes.

- A qui pouvons-nous nous adresser pour échanger sur la politique véhicule de l'entreprise, notamment pour des mesures comme la mise en place de vélo en libre-service au siège et en agence ou de vélos de fonction ?

Pauline BERNARD rappelle que la commission Challenger traite des sujets exclusivement liés au site de Challenger.

La politique véhicule ne relève pas des compétences de cette commission.

- Salle Zen : propreté, panneau bulles d'eau, isolation phonique (service médical)

BYES FM confirme qu'un nettoyage a été fait et que l'éclairage est maintenant fonctionnel. Les membres demandent si une étude acoustique peut être faite pour voir si une isolation doit être faite au niveau du service médical.

- Chemin de ronde : bosse dangereuse - Où en est la reprise du bitume aux endroits où les racines l'ont transpercé ?

BYES FM précise que des racines ont abimé l'enrobé qui a été fait récemment et que des cônes de signalisation ont été installés en attendant que COLAS intervienne.

- Coupures d'électricité régulières

BYES FM confirme que depuis le mois d'avril il y a eu des coupures d'électricité sur le site et que des études ont été réalisées. Des modifications ont été apportées sur les installations hautes tensions le 10/08 et depuis il n'y a plus de coupure.

- Un cup cleaner a été installé au 01 NE 11. Est-il prévu de changer le distributeur de boisson ? celui-ci ne permet pas d'utiliser des mug/tasses...

Pauline BERNARD précise que des Cup Cleaner ont été installés dans tous les zones café du site.

BYES FM indique que le contrat de distributeur de boisson arrive à échéance en fin d'année. La demande de changer les distributeurs ne pouvant pas accueillir de mugs/tasses sera faite au renouvellement du contrat.

- Problèmes de températures : Depuis une semaine, les températures sur le plateau village " GLOPS " oscillent entre 25 et 28 degrés. Les salles de réunion RCNE 11 et 12 sont inexploitable car il fait encore plus chaud. Coté TS, 3ème étage, la climatisation tourne à fond, la température est de 19° le matin, 20/21° l'après-midi.

BYES FM confirme avoir réglé le problème.



Direction des Affaires Sociales

- Est-il possible d'afficher des modes d'emploi à côté des nouvelles poubelles pour le recyclage ainsi que pour les cup cleaner ?

Afin de limiter l'impression de documents, il n'est pas prévu d'affichage au niveau des Cup Cleaner. Cependant, le mode d'emploi sera à nouveau diffusé sur les écrans TV du site, et de manière régulière.

Pour les mêmes raisons, il ne sera pas ajouté d'affichage papier sur les poubelles de tri, étant précisé qu'il y a déjà des dessins sur chaque compartiment des poubelles afin de guider l'utilisateur.

- Pigeons dans les parkings : Où en sont les solutions d'éloignement de ceux-ci ?

BYTES FM cherche toujours des solutions, en lien avec des spécialistes qui sont venus auditer le site.

- Vétusté des matériels électriques du sous-sol (Elior)

Afin de pouvoir répondre à cette question, BYES FM demande des précisions sur les matériels en question. Les membres présents n'ont pas d'éléments complémentaires.

BYTES FM précise néanmoins que les machines de maintien au chaud ont été remplacées en juin.

- SE niveau 1 : fuite au plafond derrière l'escalier alvéole 6

BYTES FM prend en compte cette information et va la traiter.



Commission Restauration Qualité du 11 juillet 2023

Membres : O. MELCHIOR - L. FERRO - L. BRASSELEUR - A. PEREZ - C. SAYAGH – A. AUDOUZE
S. BARRAL (suppléante de S. POTTIER) - N. BONETE

Membres excusés : N. LOUIS - G. LEMIUS – C. BROSE - M. FABBRO - I. SAYEN - C. DELIGNY
C. MARINO HOUDARD

**Service médical
(SPST)**

BYES FM : M. LEDUC

ELIOR : B. MENARD – J. PISCHON – B. BALON – L. SEURIN

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. FREQUENTATION

Nombre de couverts moyen	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Challenger Nord	650	630	589	537	581	589
Challenger Sud	505	467	464	420	461	470
PAUL Challenger	198	207	204	184	198	220
Atlantis	180	177	157	141	144	136
PAUL Atlantis	28	31	31	27	31	34
Total	1 561	1512	1445	1309	1415	1449

Nombre de couverts moyen	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Challenger Nord						
Challenger Sud						
PAUL Challenger						
Atlantis						
PAUL Atlantis						
Total						

Paul : Fréquentation toujours très fluctuante dans l'Atrium et équilibrée sur Atlantis.

Challenger Nord et Sud : Fréquentation très irrégulière sur le mois. L'équilibre de fréquentation entre les deux restaurants reste toujours précaire avec certains jours un écart conséquent.

Atlantis : Une fréquentation toujours fluctuante au fil des jours et des semaines.

2. ELIOR et BYES FM : INFORMATIONS

- **Machine Espresso :**
Il est rappelé que seules les capsules proposées sur le site à côté des machines sont à utiliser. Lorsqu'une panne est constatée sur une machine cela est en grande majorité dû à la présence de capsules achetées dans le commerce et qui ne sont pas faites pour aller dans ces machines professionnelles. Une communication va être mise en place à côté des machines.
- **Stand barbecue :**
Il est ouvert pour la période estivale.
Afin de simplifier les flux ce stand est complètement autonome et totalement géré en extérieur. Il n'est donc pas possible de panacher avec les plats proposés aux restaurants Sud et Nord. Une caisse en auto-encaissement est placée à côté du stand.
Cette offre fonctionne sur le système d'une formule avec un plat servi avec des potatoes pouvant être complété de périphériques (choix de verrines d'entrées et de desserts, boissons) proposés à côté dans la vitrine à côté du barbecue.
Au menu :
 - Lundi, mardi et jeudi des burgers
 - Mercredi et vendredi des chipolatas et merguez
- **Offre :**
Compte tenu de la difficulté d'approvisionnement sur certains produits (volaille, œuf, produits de la mer, frites, produits laitiers, ...), les menus peuvent être amenés à être modifiés le jour même.
- **Questions posées à Elior :**
Ne pas hésiter à signaler directement le besoin sur place.
Elior répond à toutes les questions posées sur Timechef.
Afin d'aller au bout des sujets il est nécessaire de rappeler le numéro de téléphone indiqué lors de la réponse.
- **Fermeture des restaurants :**
 - Le restaurant Sud fermera du 31 juillet au 18 août
 - Le restaurant Atlantis sera fermé le 14 août
 - Paul Atlantis fermera du 31 juillet au 18 août

3. ANIMATIONS

- **Juillet**
 - Ambiance USA le 4 juillet
- **Septembre**
 - C'est la rentrée le 7 septembre
 - Rugby world cup France 2023 du 18 au 22 septembre
 - Anti-gaspi alimentaire le 23 septembre

4. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

- La vaisselle n'est toujours pas propre – Elior en prend note et va revoir son process.
- La salade fraîcheur est bien appréciée – Elior est content de ce retour et précise que les produits sont issus du bio français.

- Lors de l’animation USA la salade n’était pas très fournie et il n’y avait que trois morceaux de poulet dans la proposition wings – Elior rappelle que le grammage est contractuel.
- Lors de l’animation USA on n’a pas pu accéder aux burgers – Elior précise qu’il y avait plusieurs stands BBQ mais que de nombreux collaborateurs sont allés directement au stand burgers. Il a donc fallu arrêter 20 minutes afin de le fluidifier et Elior s’en excuse.
- Le lundi il y a beaucoup de monde aux restaurants -BYES FM précise que cela est logique car le lundi il y a plus de monde sur le site.
- L’animation pique-nique a été appréciée – Elior remercie pour ce retour.
- Lors de l’animation pique-nique le croque-monsieur était très sec et pas très bon – Elior précise que le croque-monsieur proposé était froid. Elior prend bonne note de ce retour et ne reproposera pas cette recette.
- Il manque de variété sur les entrées – Elior précise que chaque jour 4 entrées dressées sont proposées composées avec des produits de saison (en plus du salade bar).
- Lorsqu’un légume n’est plus disponible est-il possible de proposer un autre légume et non un féculent en remplacement ? – Elior informe que lorsque cela est possible c’est ce qui est fait. Certaines fois cela n’est pas possible car les autres légumes proposés sont des garnitures de plats complets.
- Le sol est souvent collant dans les restaurants – Elior en prend note et va revoir le process de nettoyage.
- Est-il possible que les chaises et tables se trouvant dans le patio d’Atlantis soient nettoyées – BYES FM va s’assurer que le mobilier soit nettoyé hebdomadairement.

5. RETOURS COLLABORATEURS VIA TIMECHEF

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
07/06/2023 12:44:32	5	Le repas aujourd’hui était délicieux, la sauce cacahuète au stand grill était vraiment savoureuse	Bonjour, Merci pour votre remarque que je transmets à mon équipe, je vous souhaite une belle journée	07/06/2023 15:54:31
08/06/2023 09:56:55	5	super le retour de l'asia	Bonjour, Merci nous allons revenir a 2 plats asia par semaine, car il manquait à nos convives, bonne journée	08/06/2023 16:33:10
13/06/2023 10:15:54	1	bonjour j'ai 3 prélèvements hier à 22h sur time chef or ce n'est pas moi. qui dois je appeler s'il vous plaît? merci d'avance	Bonjour, il s'agit d'une machine café qui était en mode local, non gérée par Elior, Toutes les informations sont remontées en même temps Bonne journée,	13/06/2023 12:08:48
14/06/2023 11:50:29	2	bonjour il serait bien d'avoir une offre plus complète pour le stand salade bar et varier plus les yaourts et fruits proposés merci	Bonjour, Pourriez vous me dire ce que vous attendez au salade bar ? S'il s'agit de protéines de type fromage, oeuf ou charcuterie, ce n'est pas envisageable car non contractuel, Concernant les yaourts, nous allons remettre des yaourts type grec bientôt en place, nous les avons testés il y a 15 jours mais nous avons un peu de mal à se réapprovisionner. Concernant les fruits, vous avez eu des cerises, des abricots et les pêches françaises, viennent d'arriver mais manque un peu de maturité, nous venons de les recevoir et espérons les mettre demain en place, nous vous proposons des fruits français et les appros sont en décalé par rapport à l'Espagne. Je vous souhaite une bonne journée	14/06/2023 12:15:49
14/06/2023 18:19:25	2	mes morceaux de fruits coupés beaucoup trop gros et des ananas blanc donc très loin d'être mûr	Bonjour, nous essayons de vous proposer des fruits à maturité, il peut arriver cependant que les approvisionnements soient compliqués et je m'en excuse Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	15/06/2023 09:52:01

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
14/06/2023 14:43:54	5	tres bon le travers	Bonjour, merci pour votre remarque que je vais transmettre à mon équipe de cuisine, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	15/06/2023 09:52:43
14/06/2023 14:18:10	1	je lance un avis de recherche sur les bretzels. pouvez-vous nous indiquer comment il est possible qu'il n'y est plus de bretzels en arrivant à 12H06? Il semblerait que les prévisions de fabrication soient erronées.	Bonjour, Nous avons effectivement réduit la fabrication car nous en jetions 3 tous les jours, et nous essayons dans un but RSE de gérer nos marchandises au mieux en adaptant la production, nous allons revoir les quantitatifs Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	15/06/2023 09:50:08
14/06/2023 13:14:55	1	Bonjour, Je suis étonné de voir 10 prélèvements de café apparaitre le 11/06/2023 de 22h17 à 22h21 sur mon relevé de tickets. Je ne suis pas seul à m'apercevoir de ces débits intempestifs sur mon badge. Je vous prie de bien vouloir m'expliquer...!?!?	Bonjour, Je vous informe que les machines en distribution automatique ne sont pas gérées par elior, cependant voici ce qui se passe : Les machines se déconnectent de temps en temps, vous n'êtes donc pas prélevés des consommations et quand elle se reconnectent (très souvent en soirée) toutes les consommations sont prélevées en même temps, elles peuvent malheureusement rester en mode local assez longtemps et provoquer des débit important voire même un badge en solde débiteur Bonne journée Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	15/06/2023 09:47:29
15/06/2023 12:48:40	1	Bonjour, payer 1,45€ une part de melon pour manger quelque chose d'abject est malhonnête. Nous sommes plusieurs à avoir dû jeter ce que nous avions pris. Je suis disponible au XXXXXXXX Cdt XXXXXXXX	Bonjour XXXXXXXX, Je vous appelle dans la matinée, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	16/06/2023 08:43:45
15/06/2023 12:39:52	2	plat mix poulet/porc plutôt bon par contre melon un peu vieux, immangeable	Bonjour Je vous remercie pour votre remarque sur votre plat, je vais transmettre à mon équipe, Pour le melon, il n'est pas vieux mais malheureusement il est vrai que dans les lots que nous recevons il y en a qui ne sont effectivement pas très bon, j'en suis sincèrement désolé Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	16/06/2023 08:40:18
22/06/2023 11:48:40	2	moins de choix et augmentation du tarif.....	Bonjour, Depuis le 1 ^{er} janvier un nouveau contrat est en place, une offre plus courte afin de remplir nos obligations RSE. Moins de pertes en fin de service, dans le but de maîtriser au mieux les coûts alimentaires. Même si vous constatez une augmentation, elle reste mesurée et en dessous de l'inflation réelle qui continue d'augmenter et malgré tout, nos tarifs restent bloqués jusqu'au 31 décembre 2023. Je suis persuadé que vous rencontrez au quotidien les mêmes problématiques que nous, en allant faire vos courses. Malheureusement, nous n'y échappons pas Merci de votre compréhension Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	23/06/2023 10:04:11
23/06/2023 14:20:42	2	Les machines à café nespresso ne fonctionnent pas ; il n'est pas possible de prendre de capsules sur une des machines. Merci.	Bonjour, Je vous présente toutes mes excuses, une demande a été faite auprès de notre client pour une intervention PIE, il s'agit du lecteur qui ne fonctionne plus Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	26/06/2023 08:05:10
28/06/2023 13:09:43	5	stand barbecue : super idée la formule barbecue. La mousse au chocolat était excellente	Bonjour, Merci pour vos encouragements, vous pourrez retrouver cette offre tout l'été : burger tous les lundis mardis et jeudi, et Chipo Merguez tous les mercredis et vendredis. Sauf si météo peu clémente ;) Je transmets à mon équipe Cuisine et Pâtisserie qui vous remercie par avance Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	29/06/2023 16:55:11
04/07/2023 15:13:38	1	Hot dog mauvais, accompagnements mal cuisinés et froids, non consommés, même les potatoes n'étaient pas bonnes. Bcp de fumé dehors, cher. Grosse déception. Félicitations aux équipes des cuisines qui semblaient être investis dehors lors du service.	Bonjour, pouvez-vous me dire ce que vous n'avez pas apprécié dans votre hot-dog (pain saucisse) Nous avons effectivement rencontré un problème électrique vers 13 h au niveau d 1 étuve et le fait d'être en extérieur à compliquer un peu les choses sur la chaleur des garnitures, je vous présente toutes mes excuses, Les BBQ provoquent beaucoup de fumée, j'en conviens et concernant la tarification, elle est contractuelle Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:23:57

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
04/07/2023 12:53:39	5	La piece de boucher avec chimichurri de lundi 3 Juillet était magnifique!! félicitations 🍴👏 Bravo! Faites-le plus suivant svp!	Bonjour , Merci pour cette remarque que je vais partager avec toute mon équipe Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:16:04
04/07/2023 12:32:55	1	Plus de vinaigre à dispo lors de la demande le cuisinier rempli la bouteille avec du vinaigre blanc à la place du balsamique ! A notre interrogation on nous répond que c'est la même chose ! XXXXXXXX	Bonjour XXXXXXXX, Je suis sincèrement désolé, je viens d'échanger avec lui.... Ce n'est effectivement pas du tout pareil, je te confirme ! Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:12:25
04/07/2023 09:58:48	3	Quantités trop faibles comme souvent malheureusement	Bonjour, Les garnitures sont à volonté, par conséquent, vous pouvez en redemander si vous estimez ne pas en avoir assez, en revanche les viandes et poissons sont calibrés et les tarifs sont contractuels Pouvez-vous me dire quel plat vous avez pris svp ? Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:15:03
29/06/2023 13:12:55	1		Bonjour, N'hésitez pas à nous transmettre un peu d'information afin de savoir ce qui a pu vous déplaire lors de votre passage sur l'un de nos restaurants dans le but de réagir au mieux Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:17:45
05/07/2023 11:04:45	4	Bonjour, la prestation BBQ est excellente, le seul bémol est que personne ne savait que le stand BBQ côté nord ne distribuait que les hamburgers et qu'il fallait aller de l'autre côté pour récupérer son plat après avoir fait la queue 15mn	Bonjour, je vous remercie pour votre remarque, je vous présente toutes nos excuses, c'était cependant affiché en format papier à l'entrée du Restaurant, mais certainement trop discrètement, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	06/07/2023 09:43:02

Prochaine commission :

Mardi 12 septembre 2023

Adresse mail de votre restaurant : restauration-challenger@elior.com



Commission Restauration Qualité du 12 septembre 2023

Membres : O. MELCHIOR - L. FERRO - L. BRASSELEUR - A. PEREZ - C. SAYAGH – A. AUDOUZE
S. POTTIER - N. BONETE - N. LOUIS - G. LEMIUS – I. SAYEN - C. DELIGNY

Membres excusés : C. BROSSE - M. FABBRO - C. MARINO HOUDARD

**Service médical
(SPST)** D. PEUREY

BYES FM : M. LEDUC

ELIOR : B. MENARD – C. BEAUFILS - B. BALON – J. BOULESTIN

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. FREQUENTATION

Nombre de couverts moyen	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Challenger Nord	650	630	589	537	581	589
Challenger Sud	505	467	464	420	461	470
PAUL Challenger	198	207	204	184	198	220
Atlantis	180	177	157	141	144	136
PAUL Atlantis	28	31	31	27	31	34
Total	1 561	1512	1445	1309	1415	1449

Nombre de couverts moyen	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Challenger Nord	491	544				
Challenger Sud	450	435				
PAUL Challenger	197	120				
Atlantis	130	105				
PAUL Atlantis	27	19				
Total						

Paul : Fréquentation en baisse et aléatoire dans l'Atrium et équilibrée sur Atlantis.

Challenger Nord et Sud : Fréquentation décroissante entre le lundi et le vendredi. Bon équilibre de fréquentation entre les deux restaurants. L'atelier barbecue n'a généré que très peu d'activité avec une moyenne de 25 à 30 convives.

Atlantis : Une fréquentation égale à celle de l'été précédent.

2. ELIOR et BYES FM : INFORMATIONS

- Machine Espresso :
Il est rappelé que seules les capsules proposées sur le site à côté des machines sont à utiliser. Lorsqu'une panne est constatée sur une machine cela est en grande majorité dû à la présence de capsules achetées dans le commerce et qui ne sont pas faites pour aller dans ces machines professionnelles. Une communication va être mise en place à côté des machines.
- Stand barbecue :
Arrêt du stand la semaine du 18 septembre
- Repas de Noël : 14 décembre
- Offre :
Compte tenu de la difficulté d'approvisionnement sur certains produits (volaille, œuf, produits de la mer, frites, produits laitiers, ...), les menus peuvent être amenés à être modifiés le jour même.
- Questions posées à Elior :
Ne pas hésiter à signaler directement le besoin sur place.
Elior insiste sur le fait qu'avertir immédiatement, lorsque l'on constate un incident, permet de l'identifier, d'isoler si besoin un plat et d'analyser la cause de cet incident.
Par ailleurs, Elior répond à toutes les questions posées sur Timechef.
Afin d'aller au bout des sujets il est nécessaire de rappeler le numéro de téléphone indiqué lors de la réponse.

3. ANIMATIONS

- Septembre
 - C'est la rentrée le 7 septembre
 - Rugby world cup France 2023 du 18 au 22 septembre
 - Anti-gaspi alimentaire le 23 septembre
- Octobre
 - Autour de la Suisse le 2 octobre

4. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

- Pourquoi ne propose-t-on pas de la salade toujours avec la pizza ? Parfois la pizza est plus chère – Elior précise que les prix sont en fonction de la pizza proposée et des ingrédients qui la compose. Par ailleurs, la salade est proposée à part car cela permet aux convives qui n'en souhaitent pas de ne pas payer un coût supplémentaire.
- Les verres sont encore sales – Un rendez-vous entre Elior, BYES FM et le machiniste est pris afin de comprendre le problème et si besoin de revoir le process.
- Les machines à café Nespresso ne fonctionnent pas correctement – Elior explique que, outre le problème des capsules non conformes utilisées par certains, un point doit être fait sur le contrat de maintenance.

- Le menu matin de ce 12 septembre était très bon – Elior remercie pour ce retour.
- Dans le curry de poulet il n’y avait pas beaucoup de viande – Elior rappelle de ne pas hésiter à remonter le problème rencontré directement.
- L’assiette melon, jambon, mozzarella était un peu chère - Elior rappelle que les tarifs, associés à un tableau de grammage sont contractuels.
- Les plats végétariens sont très bons – Elior est content que ces propositions soient appréciées.
- Les plats végétariens sont toujours bons mais il y en a moins dans l’assiette – Elior va vérifier les grammages.
- Le 14 août il n’y avait qu’un plat et une salade dans les propositions – Elior reconnaît un dysfonctionnement et s’en excuse.
- Problème de ravitaillement de yaourts sur Atlantis – Elior va être vigilant.
- La super machine à café au niveau du rez-de-chaussée d’Atlantis ne fonctionne pas – BYCN FM précise qu’une demande d’intervention est lancée.
- Parfois le riz ne semble pas assez cuit ; il est croustillant – Elior explique que lorsque le riz reste en étuve, il peut se former une petite croûte si le riz n’est pas mélangé. Elior va communiquer auprès de ses équipes.

5. RETOURS COLLABORATEURS VIA TIMECHEF

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
04/07/2023 3 15:13:38	1	Hot dog mauvais, accompagnements mal cuisinés et froids, non consommés, même les potatoes n'étaient pas bonnes. Bcp de fumé dehors, cher. Grosse déception. Félicitations aux équipes des cuisines qui semblaient être investis dehors lors du service.	Bonjour, pouvez-vous me dire ce que vous n'avez pas apprécié dans votre hot-dog (pain saucisse) Nous avons effectivement rencontré un problème électrique vers 13 h au niveau d 1 étuve et le fait d'être en extérieur à compliquer un peu les choses sur la chaleur des garnitures, je vous présente toutes mes excuses, Les BBQ provoquent beaucoup de fumée, j'en conviens et concernant la tarification, elle est contractuelle Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:23:57
04/07/2023 3 12:53:39	5	La piece de boucher avec chimichurri de lundi 3 Juillet était magnifique!! félicitations 🍷👏 Bravo! Faites-le plus suivant svp!	Bonjour , Merci pour cette remarque que je vais partager avec toute mon équipe Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:16:04
04/07/2023 3 12:32:55	1	Plus de vinaigre à dispo lors de la demande le cuisinier remplit la bouteille avec du vinaigre blanc à la place du balsamique ! A notre interrogation on nous répond que c'est la même chose !	Bonjour, Je suis sincèrement désolé, je viens d'échanger avec lui.... Ce n'est effectivement pas du tout pareil, je te confirme ! Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:12:25
04/07/2023 3 09:58:48	3	Quantités trop faibles comme souvent malheureusement	Bonjour, Les garnitures sont à volonté, par conséquent, vous pouvez en redemander si vous estimez ne pas en avoir assez, en revanche les viandes et poissons sont calibrés et les tarifs sont contractuels Pouvez-vous me dire quel plat vous avez pris svp ? Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	05/07/2023 12:15:03
05/07/2023 3 11:04:45	4	Bonjour, la prestation BBQ est excellente, le seul bémol est que personne ne savait que le stand BBQ côté nord ne distribuait que les hamburgers et qu'il fallait aller de l'autre côté pour récupérer son plat après avoir fait la queue 15mn	Bonjour, Je vous remercie pour votre remarque, je vous présente toutes nos excuses, c'était cependant affiché en format papier à l'entrée du Restaurant, mais certainement trop discrètement, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	06/07/2023 09:43:02
17/07/2023 3 22:11:01	5	Le plat végétarien bowl de ce jour était délicieux ! bien assaisonné avec la crème...un délice!	Bonjour, Je vous remercie et transmets à mon équipe toute votre satisfaction, ca leur fera plaisir, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	18/07/2023 14:49:59
17/07/2023 3 22:08:19	5	Bjr, pk n'est-il pas possible de prendre son plat au sud et son dessert au nord ? Cela est embêtant car de manière générale j'apprécie les plats végé qui sont souvent au Sud et j'aime prendre les desserts en verrine (compote/fromage blanc) au nord.	Bonjour, la seule façon est que vous preniez votre plat, aller poser votre plateau et retourner au nord pour prendre votre dessert en précisant à la caissière que vous avez pris votre plat au sud afin de ne pas comptabiliser une double admission, Je suis persuadé que vous comprendrez que nous ne pouvons contrôler toutes les personnes allant du nord au sud Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	18/07/2023 14:54:11

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
13/07/2023 3 15:23:44	1	Dhal de lentille du 12/07 sans aucun intérêt... Le dahl de lentille est sauf erreur de ma part un plat complet cuisiné, pas de simples lentilles nature avec une sauce aux épinards plus proche de la béchamel que du lait de coco !	Bonjour, Je prends bien note de votre remarque, nous avons suivi la recette de notre plan de menu, composée de riz, lentilles, épinards et lait de coco. Je suis sincèrement désolé si votre plat n'a pas été à la hauteur de vos attentes, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	18/07/2023 14:48:56
25/07/2023 3 08:40:14	1	Bonjour, j'ai remarqué une orientation très forte asiatique/exotique des menus depuis quelques temps, aujourd'hui par exemple l'agneau est laqué miel/soja, purée de patates douces, salade chinoise ...	Bonjour, Je suis rentré ce jour et après vérification du menu servi le 25 vous avec eu ce jour-là, du foie de bœuf, du lieu noir rôti au thym, une échine de porc, un bowl végétarien, pois chiche, crudités, un burger, une salade de foie de volaille et 3 propositions à la grillade en plus de ce que vous annoncez, soit 5 plats + la grillade non exotique/asiatique, je suis sincèrement désolé si vous n'avez pas trouvé votre bonheur dans notre prestation du jour Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	01/08/2023 16:13:28
24/07/2023 3 13:17:38	4	Les morceaux de fruits au bar sont tellement gros.....Il faut les couper pour les mettre dans la bouche. on est met très peu dans une verrine.....	Bonjour, Soyez assuré que nous faisons au mieux pour satisfaire tout le monde, c'est aussi pour bien faire voir que ce sont des fruits coupés tous les jours et non des seaux industriels comme certains peuvent nous faire remarquer certaines fois, je vais toutefois re-sensibiliser mes équipes Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	01/08/2023 16:34:19
24/07/2023 3 12:14:58	5	Bonjour, j'ai une demande à vous faire : j'ai une collègue qui mange hallal. Pourriez-vous préciser les plats qui sont hallal dans votre application ? Je suis persuadée qu'elle n'est pas la seule. Vous souhaitant une agréable journée.	Bonjour, A ce jour le contrat ne prévoit pas de distinction pour les personnes mangeant Hallal, Il y a une grande complexité que nous ne pouvons à ce jour maîtriser La demande est faible pour ces demandes cependant Elior est à l'étude de propositions qui ne sont pas encore validées, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	01/08/2023 16:30:10
20/07/2023 3 17:11:14	1	Bonjour, La moitié d'un quart de quiche, est ce que l'on peut considérer cette quantité en plat principal ? ou plutôt à une entrée ? Vraiment dommage, on reste sur notre faim...	Bonjour, Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous partager votre avis et sommes désolés pour ce désagrément. Sachez que les portions servies respectent des cahiers de grammage stricts conçus pour garantir les apports nutritionnels nécessaires aux adultes. Toutefois, n'hésitez pas à vous retourner vers l'équipe du restaurant si les quantités servies vous semblent trop faibles. Belle journée & à bientôt dans votre restaurant. 😊 Laurine Dufrenne, Chargée d'Expérience Client	01/08/2023 09:54:15
02/08/2023 3 16:33:50	2	Je continue sur ma lancée ... le bilan vaut le coup d'œil ... Pour une assiette de crudités, peut-être 40g de bœuf cru et 1 liégeois : 8,09€ ! C'est Noël avant l'heure ...	Bonjour, Pourriez-vous m'appeler svp afin que je puisse voir votre ticket svp ? Et régulariser si erreur, 0669941958 Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	03/08/2023 09:50:48
02/08/2023 3 16:31:05	2 !!	Le carpaccio était 1 bonne surprise, la mauvaise : son prix (la double peine ...) : j'ai pris 1 assiette de crudités (bing : ça compte comme un plat donc 0,36€ de la fameuse "admission"). Le carpaccio pris sans légume est payé plein pot ... + admission	Bonjour, Pourriez-vous m'appeler afin que je puisse vérifier votre ticket, cependant effectivement une double admission est la réglementation 0669941958 Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	03/08/2023 09:53:02
02/08/2023 3 15:24:45	5	Bonjour merci pour l'assiette Curry de pois chiches du jour. Belle fin de semaine à toute l'équipe	Bonjour Je vous remercie pour votre remarque que je vais partager avec mon équipe, Bonne fin de semaine également Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	03/08/2023 10:01:14
02/08/2023 3 13:04:07	2	Stand barbecue : la salade en accompagnement très abîmée...photo à l'appui et pana cotta au chocolat vraiment pas bonne à la première bouchée et liquide !! nous sommes plusieurs à ne pas l'avoir mangé.. franchement la cantine ce n'est plus comme avant...	Bonjour, le sujet m'a bien été remonté, et vous présente toutes mes excuses, la salade est très compliquée à conserver avec la météo orageuse du moment, concernant la panacotta, je l'ai moi même goûtée, je n'ai pas eu d'autre réflexion et l'ai trouvée très bonne, cependant il y a effectivement eu une dizaine qui n'ont pas prise, je crois savoir que le chef vous à échanger votre dessert avec une salade de fruit Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	03/08/2023 10:00:18
02/08/2023 3 12:23:33	5	La personne qui servait le poisson aujourd'hui à 12h15 était très souriante efficace et demande bien les quantités à mettre dans l'assiette. merci à elle !	Bonjour, Merci pour votre remarque, je lui ai fait part de votre remarque Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	03/08/2023 10:02:13
07/08/2023 3 16:40:26	4	Bonjour, je ne me souviens du fait que lorsque je passe un convive avec moi je paye 2 fois la part salariale ? merci à vous	Bonjour, Que vous preniez 2 plats ou bien que vous invitiez quelqu'un, effectivement, la règle est de payer en 2 fois afin de déclencher à chaque fois une admission. En espérant avoir répondu à votre question Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	08/08/2023 09:49:32
08/08/2023 3 14:26:11	2	12h45 - quel dommage, attente 20 min pour s'entendre dire "plus de pain burger" et en remplacement un pain wrap froid ! - Pauvre Bruno, des sourires mais quelle détresse d'être seul devant tant de monde.	Bonjour Je vous présente toutes mes excuses, nous avons eu un souci de livraison avec notre stock tampon de pain burger qui est en rupture Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	09/08/2023 11:16:33
08/08/2023 3 13:47:06	1	30 min d'attente pour un burger qui se transforme en pita ... décidément les burgers c'est compliqué depuis qu'ils sont au barbecue. Une fois c'est les steaks qui manquent, le coup d'après c'est les pains et là c'était les pains et les patatoes....	Bonjour, Je vous présente toutes mes excuses, effectivement c'est un peu compliqué, car les taux de prises ne sont pas du tout les mêmes que lorsqu'ils étaient faits à l'intérieur, il y a une très forte fluctuation que nous n'arrivons pas encore à maîtriser malgré tous nos efforts. Les approvisionnements ne nous aident pas non plus Nous allons redoubler de vigilance afin de pouvoir vite vous satisfaire Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	09/08/2023 11:20:55

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
10/08/2023 3 16:47:07	3	On en parle du prix des yaourts grecques ou au lait de chèvre ???? 1.80€ le yaourt contre 2.36€ les 4 au drive Auchan... sacrée marge !	Bonjour, Les yaourts Chèvre bio et les yaourts grecques n'ont jamais été à 1.80 Mais respectivement à 1.43€ et 1.23€. Cela peut vous paraître étrange, mais je suis certain que vous comprendrez que nous n'avons pas du tout les mêmes volumes d'achat que les grandes surfaces : Auchan, Carrefour... et par conséquent, nous n'avons malheureusement pas les mêmes prix que ces Hypers, Il faut savoir que nos tarifs sont aussi bloqués contractuellement pour 1 an et que ce prix est donc valable jusqu'au 31 décembre 2023, même si l'inflation continue d'augmenter, les prix des Hypers subissent quotidiennement des augmentations. Voici au réel ce que j'ai pu trouver ce jour sur le site que vous citez en référence pour comparaison VRAI Yaourt au lait bio de chèvre nature 2x125g 2x125g 8,00€ / kg Dans mon Click & Collect 2,00€ YAOS Yaourt à la grecque nature 4x150g 4x150g 4,40€ / kg Dans mon Click & Collect 2,64€ Cependant, il peut y avoir eu une erreur de typage, car les seuls yaourts à 1.80€ sont ceux de la ferme de Viltain aux fruits, s'il y a eu une erreur de la part de mes équipes, n'hésitez surtout pas à revenir vers nous afin que nous puissions faire la modification. J'espère avoir répondu à vos questions, et surtout n'hésitez pas à revenir vers moi. 06 69 94 19 58 Christophe Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	11/08/2023 16:02:49
11/08/2023 3 19:30:57	1	Le gratin dauphinois qui rend de l'eau et dont les tranches de pomme de terre ne sont pas cuites était juste in mangeable. Inutile de proposer de changer l'assiette lorsque c'est tout le plat qui est mauvais.	Bonjour, Je vous présente toutes mes excuses si le gratin ne vous a pas plus, je souhaiterais plus d'informations svp, car je n'ai pas eu d'autres retours, je l'ai moi-même servi à un moment, et je n'ai pas repéré cette anomalie, dans l'attente, pouvez-vous me donner votre nom afin que je vous fasse un geste commercial. Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	14/08/2023 14:20:51
11/08/2023 3 13:16:13	3	J'ai retrouvé un verre avec une trace de rouge à lèvres.	Bonjour, Je vous présente toutes mes excuses, il a échappé à notre vigilance, certains rouges à lèvres waterproof sont tenaces et s'ils ne sont pas mis de côté pour un lavage à la main, il ne partira pas à la machine, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	14/08/2023 14:23:12
16/08/2023 3 08:35:20	5	Merci pour l'offre de restauration proposée lundi. ca change de d'habitude ;-)	Bonjour, Merci, Nous avons effectivement voulu innover pour vous faire plaisir, Dommage que tout le monde soit arrivé en même temps, malgré l'attente, les retours sont positifs Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	17/08/2023 09:30:53
17/08/2023 3 08:48:27	1	12h25 : tous les stands sont saturés ce qui est récurrent Tous les bacs des ingrédients de salade sont vides et pas remplacés. il n'y a plus d'huile d'olive. tous les bacs de fruits pour la salade sont vides Incroyable la pause déjeuner devient cauchemard	Bonjour, Le salad'bar et le fruit bar sont réachalandés au fur et à mesure, cependant la baisse de fréquentation nous oblige contractuellement à resserrer l'offre ce que vous comprendrez j'en suis sûr, l'huile d'olive est rechargée également au fur et à mesure, n'hésitez pas à en demander si toute fois, elle venait à manquer Le terme cauchemard est peut-être inapproprié à mon sens Restez persuadé que mes équipes font leur maximum pour vous satisfaire Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	18/08/2023 15:57:46
14/08/2023 3 10:24:38	1	Pas de choix... Qualité très médiocre...	Bonjour, Nous sommes désolés pour ce temps de réponse. L'équipe du restaurant a bien pris connaissance de votre remarque afin que votre prochaine expérience au restaurant soit meilleure. Belle journée et à bientôt dans votre restaurant. Aurélie ASTIE, Responsable Expérience Client Digital	29/08/2023 11:11:54
29/08/2023 3 12:03:29	2		Bonjour, Merci pour votre notation, n'hésitez pas à nous laisser des commentaires objectifs, Bon week-end et Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	01/09/2023 11:37:38
28/08/2023 3 19:24:33	1	le risotto coquillettes était vraiment in mangeable : pâtes trop cuites qui baignent dans la sauce sans goût... je me suis vraiment forcée pour finir le plat !	Bonjour, Je vous présente toutes mes excuses, n'hésitez pas à venir échanger votre plat s'il ne correspond pas à vos attentes, je vais voir ce qui a pu se passer Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	01/09/2023 11:40:33
28/08/2023 3 13:49:30	1	très déçue des coquillettes au butternut et fromage bleu aujourd'hui : la sauce n'avait vraiment aucun goût, le seul élément qui venait relever le plat était le parmesan mis sur le dessus.	Bonjour, Je vous présente toutes mes excuses, n'hésitez pas lorsque votre plat ne correspond pas à vos attentes, à l'échanger. Je vais me renseigner Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	01/09/2023 11:42:09

Prochaine commission :

Mardi 10 octobre 2023

Adresse mail de votre restaurant : restauration-challenger@elior.com

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

DU 29 SEPTEMBRE 2023

QUESTIONS ANNEXES RELATIVES AUX RÈGLES APPLICABLES DANS L'ENTREPRISE

- 1. La revoyure des salaires qui doit avoir lieu sur la paie de septembre, peut-on avoir le pourcentage de salariés touchés par cette augmentation et par collègue ? (FO)**

Xavier de BEAULAINCOURT précise que cette revue de rémunération exceptionnelle du mois de septembre représente 0,80% de la masse salariale. Elle a concerné 64% de Compagnons, 40% d'ETAM et 28% de Cadres.

- 2. En ce qui concerne les remboursements de loyer annuel, les élus FO ont été très sollicités, car il y a encore des salariés qui attendent toujours leur note de frais depuis le mois de juin. Pourquoi un délai aussi long ? (FO)**

Céline MARIE rappelle que le remboursement d'un mois de loyer (à hauteur de 1 000 € maximum) est conditionné au fait de conserver son logement durant les congés et à la fourniture des justificatifs demandés (bail + quittance de loyer).

Céline MARIE précise que les notes de frais ont été réalisées fin juillet pour les dossiers complets, avec une validation réalisée courant août. De nouvelles demandes ont été transmises au retour des congés seulement, en septembre.

Toutes les autres notes de frais non réglées à ce jour sont celles incomplètes.

Par ailleurs, pour les Compagnons en prêt, les notes de frais ont été réalisées directement par Denis MARC.

Les élus sont invités à transmettre directement le nom des collaborateurs n'ayant rien perçu en dépit d'un dossier complet afin de pouvoir apporter des réponses individualisées.

- 3. Les Compagnons et encadrement prêtés chez Colas en Belgique nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant les impôts qu'ils pourraient payer dans ce pays. Quelle est la réglementation en vigueur ? Est-ce possible de mettre en place une information et un accompagnement sur le sujet ? (FO)**

Jean-Pierre HEVELINE précise que les collaborateurs seront soumis à l'impôt uniquement à partir de 6 mois passés en Belgique. Dans cette hypothèse, et comme présenté aux collaborateurs concernés avant leur départ à Liège, l'éventuel surplus d'impôts sera pris en charge par le chantier.

Par ailleurs, ce sujet de fiscalité est suivi par le cabinet spécialisé EY auprès de COLAS Belgium.

Enfin, Jean-Pierre HEVELINE précise que lors du prochain déplacement de Denis MARC à Liège, les collaborateurs seront prévenus de la date en amont afin de pouvoir le rencontrer et lui faire part des éventuelles questions.

4. **Sur le chantier VDM T2A de nombreux salariés nous ont fait part qu'il n'y a pas d'ascenseur pour accéder au tunnel (-8 étages). Ce qui rend l'accès très pénible et extrêmement fatigant. La réglementation oblige l'installation d'un ascenseur à partir de cinq étages. A quelle date sera posée cette ascenseur ? (FO)**

Céline MARIE indique que les équipements BYTP ont été retirés du chantier cet été au profit de ceux de DEMATHIEU & BARD qui reprenait la responsabilité du site. Le changement d'ascenseur a duré un peu plus de 2 semaines, cependant, le monte-charge est resté disponible pour transiter vers ou depuis le R-8.

Les membres du CSE précisent que le monte-charge était celui d'un prestataire qui refusait de le laisser à disposition. Les Compagnons ont donc été régulièrement obligés d'emprunter les escaliers.

Le sujet sera partagé avec le chantier.

5. **De plus en plus de compagnons changent de chantier et ne reçoivent pas leur paquetage (livré à l'ancien chantier). Quels sont les moyens mis en place pour acheminer les paquetages au bon endroit et dans les meilleurs délais ? (FO)**

Jean-Pierre HEVELINE rappelle que le lieu de livraison est défini 2 semaines seulement avant l'envoi des paquetages. Néanmoins, il arrive que des Compagnons changent de chantier entre deux et ne reçoivent pas leur paquetage sur le nouveau chantier d'affectation. Dans ce cas, le nécessaire est fait pour que les paquetages soient acheminés aux Compagnons concernés.

Jean-Pierre HEVELINE ajoute qu'à ce jour, une dizaine de Compagnons auraient été confrontés à cette situation sur les 500 paquetages livrés.

Cependant, et dans un souci d'amélioration et de simplification, un « Comité EPI » est envisagé pour optimiser et améliorer, notamment, ce process. Il se réunirait avant fin 2023 et sera composé de représentants des Compagnons, de la Maîtrise, P2S et RH.

6. **De nombreux paquetages sont livrés avec des tailles de pantalons et de t-shirts qui ne correspondent pas à la commande. Cela se produit tous les ans. Quelles sont les dispositions prises pour supprimer ce dysfonctionnement ? (FO)**

Jean-Pierre HEVELINE précise qu'un cas a été remonté. Il s'agit d'un Compagnon pour lequel les tailles ont été modifiées dans l'outil après l'envoi de la commande.

Jean-Pierre HEVELINE rappelle que les responsables Maitrises saisissent les tailles directement dans PUMA, dans le courant du mois d'octobre/novembre, chaque année. Une extraction est ensuite réalisée sur la base des informations saisies afin de passer les commandes en décembre.

Les membres du CSE complètent en indiquant que certaines commandes passées avec les tailles correctes, se voient complétées des tailles différentes à celles commandées, qu'il s'agirait d'un problème d'approvisionnement de Distrimo.

Jean-Pierre HEVELINE propose de remonter ce point.

7. **Chantier Toulouse – lavage des bleus – est-il prévu un prestataire ? (CFTC)**

Céline MARIE répond que pour des raisons de faisabilité logistique et financière, il n'est pas envisagé de prestataire pour le lavage des bleus sur le chantier de Toulouse.

8. Toulouse – De nombreux collaborateurs vont se rendre sur le chantier de Toulouse. Certains sont à plus de 600km de leur résidence principale. Ils partent du chantier à 14h le vendredi et devront prendre leur poste lundi matin. Comment garantir un repos de 48h dans leur lieu de résidence pour ces collaborateurs ? (CFTC)

Jean-Pierre HEVELINE rappelle les dispositions de la Convention Collective Nationale des Ouvriers des Travaux Publics qui prévoient un voyage aller et retour accordé toutes les 3 semaines pour un éloignement de 501 à 750 km et précise que les dispositions prises via les NAO

Article 8.14

Périodicité des voyages de détente et remboursement des frais de transport

Les frais de transport en commun engagés périodiquement par le déplacé pour se rendre dans la localité située dans la métropole où il a déclaré résider au moment de son embauchage, à condition qu'il y ait conservé une résidence, et pour revenir au lieu de son travail sont remboursés au prix d'un voyage en deuxième classe, dans les conditions prévues ci-après.

Suivant l'éloignement de cette localité, et sauf aménagement particulier, pour une meilleure fréquence, convenu entre l'employeur et l'intéressé, il est accordé :

- un voyage aller et retour toutes les semaines jusqu'à une distance de 250 km,
- un voyage aller et retour toutes les deux semaines de 251 à 500 km,
- un voyage aller et retour toutes les trois semaines de 501 à 750 km,
- un voyage aller et retour toutes les quatre semaines au-dessus de 750 km.

9. Chantier Valenton – certains collaborateurs finissent à 23h et il n'y a plus de TGV à cette heure-là ? quelle solution peut-on leur apporter ? (CFTC)

Jean-Pierre HEVELINE précise que dans le cas du collaborateur terminant son poste à 23h00 et en l'absence de train de nuit, il convient d'attendre le lendemain afin de pouvoir regagner son domicile en train.

10. Actualités Grand Paris – BYTP n'a pas été retenu pour le lot de la ligne 15. Les collaborateurs aimeraient comprendre les raisons ? (CFTC)

Bertrand BURTSHELL détaille en séance les premiers enseignements liés à cet échec sur le lot de la L15 E/S. Les considérations en particulier financières étant prédominantes, le groupement mené par BYTP n'a pas été le mieux disant.

Bertrand BURTSHELL rappelle que ce projet était « hors norme » à plus de 3 Md€, que Bouygues TP répond à d'autres cibles potentielles et qu'il existe bien d'autres perspectives à venir (autres lots sur le Grand Paris, le Canal Seine Nord Europe, ...).

11. Pénibilité - Comment est géré le suivi de la pénibilité par les ressources humaines (cf. travail de nuit par exemple) ? Comment le collaborateur peut-il suivre cela ? (CFTC)

Céline MARIE précise qu'une déclaration est effectuée tous les ans en février par la Direction des Ressources Humaines, via la DSN. Cette déclaration recense les pointages :

- du travail de nuit à partir de 120 nuits/an,
- du travail de nuit posté à partir de 50 nuits/an
- du travail en milieu hyperbare à partir de 60 interventions (exposées à un minimum de 1 200 hectopascals).

Ces données sont ensuite alimentées dans le compte pénibilité des collaborateurs concernés dont l'accès est individuel et confidentiel. Il convient donc à chaque collaborateur de s'y connecter personnellement : [Compte Professionnel Prévention](#) ou par téléphone au 3682.

Le dépliant de l'Assurance Maladie relatif au Compte Professionnel de Prévention pour les salariés est annexé à ce compte-rendu.

12. Journée de transfert – doit-elle être prise pour suivre l'accueil sécurité chantier (qui prend toute la matinée voire plus) laissant ainsi à peine une demi-journée pour trouver un logement ? (CFTC)

Jean-Pierre HEVELINE rappelle que les fiches de transfert distinguent bien la journée de transfert de la journée d'accueil sécurité. Il sera ainsi rappelé aux responsables maîtrise et travaux que la session d'accueil sécurité doit avoir lieu pendant le premier jour effectif sur le chantier et non pendant la journée de transfert.

13. Pass Navigo – le justificatif doit être donné tous les mois. Est-il possible de procéder à un justificatif annuel, comme dans certaines entités du groupe ? (CFTC)

Céline MARIE précise que les modalités de remboursement du PASS NAVIGO diffèrent selon le justificatif fourni. L'abonnement peut ainsi être hebdomadaire, mensuel ou annuel. Le remboursement est réalisé mensuellement (100% de l'abonnement pris) pour les collaborateurs éligibles.

14. Comité d'entraide – Pouvez-vous nous rappeler les conditions pour en bénéficier ? Existe-t-il des différences entre le comité d'entraide de BYTP RF et BYTP ? Si oui, pour quelles raisons ? (CFTC)

Céline MARIE rappelle qu'au préalable, pour pouvoir prétendre au Comité d'Entraide, une cotisation mensuelle doit être acquittée (1.30€/mois pour la part collaborateur, prélevée directement sur le bulletin de paie).

Pour les collaborateurs qui souhaitent solliciter une aide financière, un dossier de demande doit être réalisé et déposé auprès du Comité, qui arbitrera ensuite lors d'une commission, les dossiers auxquels une aide peut être apportée.

Céline MARIE précise que les collaborateurs de BYTP sont rattachés au Comité d'Entraide de BYCN. Pour des raisons historiques, certaines sociétés régionales du Groupe, dont TPRF, gèrent leur Comité d'Entraide indépendamment du Comité d'Entraide BYCN.

15. Sécurité - Des problématiques d'inflammabilité sont remontées concernant les bleus de travail - notamment lors des travaux de soudure. De même, il est remonté que la parka n'est pas imperméable. Quelles actions sont entreprises pour régler ce sujet sécurité ? (CFTC)

Jean-Pierre HEVELINE rappelle que lors des travaux de soudure, des tenues spécifiques sont à disposition des Compagnons sur chantier afin de s'équiper et d'être davantage protégé, réduisant ainsi fortement les risques d'inflammabilité.

Jean-Pierre HEVELINE précise que dans le cadre des retours d'Experience Your Value, il a été mis en avant la nécessité d'une coordination sur les sujets EPI/vêtements de travail. Aussi, une réunion qui inclurait des représentants de la maîtrise, des compagnons, des P2S et des RH sera organisée avant le mois de décembre.

16. Nouvelle réglementation - Une nouvelle réglementation du 19 juillet 2023 fait évoluer les journées de congés attribuées aux salariés dans le cas tragique du décès d'un enfant (passage de 5 jours à 12 ou 14 jours selon la situation ou pour la survenance d'un handicap). La direction peut-elle préciser si cette nouvelle réglementation est appliquée ou si elle nécessite la mise à jour d'un accord d'entreprise ? La direction peut-elle indiquer où les collaborateurs peuvent ou pourront retrouver ces informations à jour ? (CFTC)

Céline MARIE précise que ces nouvelles dispositions sont d'ores et déjà applicables et les présente :

Décès d'un enfant du collaborateur

>> Si l'enfant avait - 25 ans ou s'il s'agit d'une personne de -25 ans dont le collaborateur avait la charge effective et permanente

- Congé de décès de 14 jours ouvrés
- Congé de deuil de 8 jours calendaires
- Suppression du délai de carence de 3 jours normalement applicable au versement des IJSS maladie pour le premier arrêt maladie survenant pendant les 13 semaines suivant le décès de l'enfant.

>> Si l'enfant du collaborateur, quel que soit son âge, était lui-même parent d'un enfant

- 14 jours ouvrés

>> Enfant n'entrant pas dans les cas précédents

- 12 jours ouvrés

Ce congé est assimilé à du temps de travail effectif pour l'acquisition des congés payés, l'intéressement et la participation.

Survenance d'un handicap :

>> Annonce, chez un enfant à charge, de la survenue d'un handicap, d'un cancer, d'une pathologie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique

- 5 jours ouvrés

L'ensemble de ces informations est à disposition sur le site : www.service-public.fr

17. Inflation : Peut-on connaître le nombre de personnes ayant reçu une revalorisation de salaire au mois de septembre ? Et quel a été le pourcentage moyen de cette revalorisation ? (CFTC)

cf 1/

18. Greenlight : Séminaire COMEX BYTP, quand est-ce que les mesures de simplification seront concrètement présentées aux équipes ? À partir de quand seront-elles mises en place ? (CFTC)

Xavier de BEAULAINCOURT indique que les mesures de simplification sont d'ores et déjà en vigueur dans le cadre de la nouvelle organisation, et que dans le cadre du projet Greenlight d'autres mesures continueront à être déployées régulièrement. L'enquête collaborateur contribuera notamment à mesurer la perception des axes de simplification.

19. Ressources humaines : De nombreux postes sont à pourvoir chez BYTP, BYTP RF et BCEN sur LinkedIn. Sont-ils tous proposés en interne et disponibles sur Moby clic ? (CFTC)

- Quels sont les postes à pourvoir sur le site de Challenger ?
- Un nouveau contrat ayant été gagné en Istrie, quels sont les postes à pourvoir en Croatie ?
- Quelle est la personne à contacter pour postuler ?
- Concernant le contrat gagné en Arabie Saoudite, Y-a-t'il des postes à pourvoir ?
- Pouvez-vous rappeler le lien internet sur Moby clic ?

Jean-Pierre HEVELINE précise qu'en Croatie, un projet d'agrandissement et d'extension de l'autoroute d'Istrie (2B2-2, 3 et 4) qui consiste globalement en du terrassement, de la route et quelques ouvrages courants type viaduc, a été remporté.

Aucun poste n'est ouvert pour le moment en interne. En effet, il est envisagé de lancer le projet avec les forces en présence sur 2B2-1 (projet actuel – dédoublement du tunnel d'Uckä).

Concernant l'encadrement travaux, il est également prévu de poursuivre avec l'encadrement local actuellement embauché sous contrat avec BYTP Croatian Branch.

Pour la Croatie, les personnes à contacter sont Philippe PATEAU/Jean-Pierre HEVELINE.

Jean-Pierre HEVELINE complète en précisant qu'en Arabie Saoudite les équipes travaillent actuellement sur la phase d'ECI (Early Contractors Involvement) ce qui consiste en une phase de développement et d'ingénierie du projet.

Il reste à ce stade un besoin en Méthodes (niveau Chef(fe) de Service, expérience Méthodes en Tunnel traditionnel). Les personnes à contacter sont Isabelle DUBOIS WETTERWALD/Florent DUBOIS.

Lien : [MOBYCLIC](#)

20. Note Missionnaire - Pouvez-vous s'il vous plaît rappeler le lien sur la note missionnaire en vigueur (celle donnant les règles d'indemnisation notamment) ?(CFTC)

Céline MARIE rappelle que le guide du déplacement professionnel et politique voyage est à disposition sur l'intranet. Dans ce guide, les dispositions relatives aux missions ponctuelles à l'étrangers sont précisées. Le guide sera annexé au compte-rendu.

21. Note mobilité - Pouvez-vous s'il vous plaît rappeler le lien internet sur la note mobilité en vigueur ? (CFTC)

Céline MARIE précise que le note mobilité est diffusée en début d'année, après mise à jour des nouveaux barèmes, aux membres du CODIR TP ainsi qu'aux différents Responsables Travaux. Cette note n'est pas publiée sur l'intranet.

22. Sur le chantier de T2A, beaucoup de loyers de cet été n'ont pas été remboursés alors que les justificatifs ont été donnés. Pouvez-vous nous en expliquer la raison ? (CFTC)

Cf 2/

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 27 octobre 2023

Étaient présents:

Représentants de la Direction : Jean-Pierre HEVELINE – Céline MARIE – Anne-Laétitia ROUSSEAU
Invité : Benjamin ALVITES
Secrétaire de séance : Aude BABLED (CFTC)
Elus FO : **Titulaires** : Didier SEGARD– Fernando GOMES FERREIRA – Lydie PESSINE – Christophe MAS – Karim SERHANE – Fabrice SANTESTEBAN
Suppléants : Philippe LEJEUNE – Axelle PONIAS HIRARD – David DIEUDE – Alain JACQUES – Leïla LARBI
Elus CFTC : **Titulaires** : Paul GABET – Caroline EGELS - Lotfi ZIATINE - Miloud BELAKHDAR - Saïd KHERBOUCHE – Marie FERNANDEZ – Eddy BOURSIER – Marija RABAUD – Frédéric FAILLY
Suppléants : François MARIAYE – Fouad AKERMOUCH – Jimmy BILLAUD - Patrick PETITHOMME - Maxime RAMOND – Alexandra GEHIN
Représentants syndicaux : Justine CHANDENIER (CFTC)
Absents excusés : Abdsalem Kamel ADJOUJ (FO) – Moulay El Mustapha CHARAF (FO) – Abdelkader AMQRANE (FO) - Caroline ALLAVENA (FO) - Florival SANTOS FERREIRA RITA (FO) – Carlos Alberto MARQUES GONCALVES (CFTC) – Xavier BERTRAND (CFTC) – Stéphane QUENNEHEN (CFTC) – Fatima SALIH (FO)

Le Compte professionnel de prévention pour les salariés



J'utilise mes points pour réduire mon exposition

Je finance une formation professionnelle pour accéder à un poste moins ou pas exposé.

1 point = 500 euros d'abondement du compte personnel de formation (CPF)

Je finance un projet de reconversion pour me réorienter vers un métier non exposé

1 point = 500 euros de financement après l'accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

Je finance mon passage à temps partiel sans perte de salaire

Exemple : 10 points = réduction de 50 % de mon temps de travail pendant 120 jours sans perte de salaire

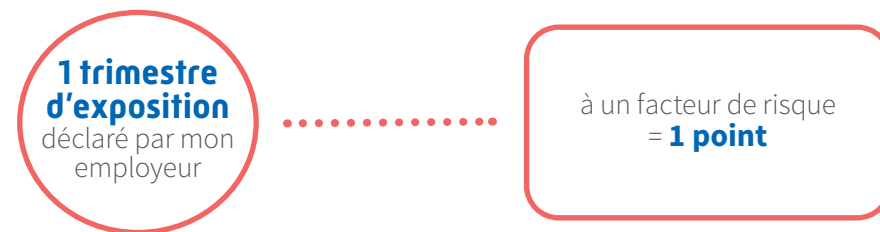
J'anticipe mon départ à la retraite

10 points = 1 trimestre de majoration de ma durée d'assurance (maximum de 8 trimestres, soit 2 ans d'anticipation)

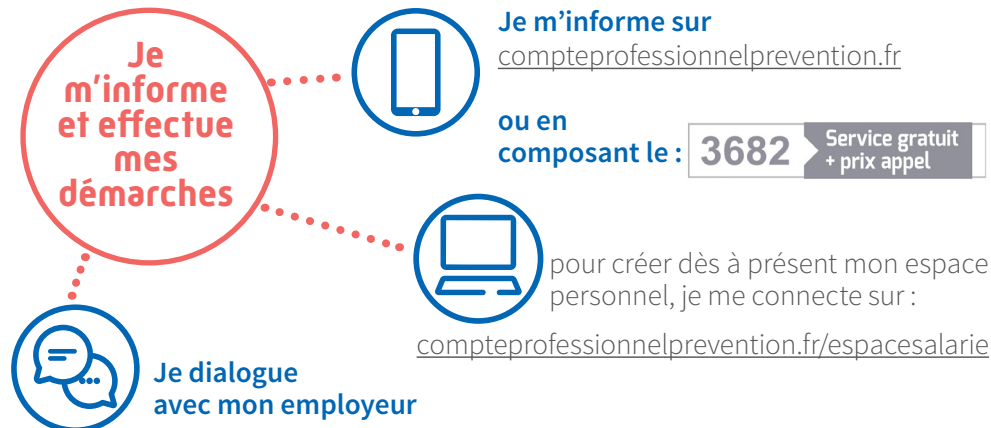
À savoir : les 20 premiers points acquis sont réservés à la formation ou la reconversion professionnelle.

Cas particulier : pour les salariés nés entre 1960 et 1962, seuls 10 points sont réservés à la formation ou la reconversion professionnelle et pour les salariés nés avant 1960, aucun point n'est réservé.

Je cumule des points sur mon compte



À savoir : le compte est alimenté tout au long de la carrière du salarié.
Cas particulier : pour les salariés nés avant le 1^{er} juillet 1956, les points acquis sont doublés.



Compte professionnel de prévention

Comprendre mes obligations en tant que salarié

Les facteurs de risques professionnels

FACTEUR DE RISQUE

INTENSITÉ MINIMALE

DURÉE MINIMALE

FACTEUR DE RISQUE

INTENSITÉ MINIMALE

DURÉE MINIMALE

Le travail de nuit



1 heure de travail
entre minuit et 5 heures

100 nuits
par an

Le travail répétitif



15 actions techniques
ou plus pour un temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes

30 actions techniques
ou plus par minute pour un temps de cycle supérieur à 30 secondes, variable ou absent

900 heures
par an

Le travail en équipes successives alternantes



1 heure de travail
entre minuit et 5 heures

30 nuits
par an

Températures extrêmes



inférieure ou égale à **5°C**

au moins égale à **30°C**

900 heures
par an

Activités exercées en milieu hyperbare



1 200 hectopascals

60 interventions
ou travaux par an

Le bruit



81 décibels (A) pendant 8 heures
Niveau d'exposition au bruit rapporté à une période de référence

Exposition à un niveau de pression acoustique de crête au moins égal à **135 décibels (C)**

600 heures
par an

120 fois
par an

Les nuits réalisées au titre du travail en équipes successives alternantes ne peuvent être prises en compte au titre du travail de nuit.

La température s'entend des températures liées à l'exercice de l'activité elle-même : ainsi les températures extérieures ne sont pas prises en considération.

Pour toute question concernant le C2P :
Je consulte le site compteprofessionnelprevention.fr

Je compose le **3682** Service gratuit + prix appel

Pour suivre mes démarches et poser mes questions, j'utilise mon espace personnel accessible à l'adresse suivante : compteprofessionnelprevention.fr/espacesalarie



Guide du déplacement professionnel Politique voyage Bouygues Construction 2023

Principes généraux et périmètre d'application

Une destination peut être accessible par différents moyens de transport.

L'objectif de demain pour y accéder, est de pouvoir proposer une offre qui réponde à la fois aux enjeux de sécurité, bien être des collaborateurs et d'optimisation des coûts.

Ce guide définit les principes généraux liés à la politique de voyage et du déplacement professionnel des collaborateurs quel que soit le pays d'implantation, sur l'ensemble du périmètre Bouygues Construction. Il a pour but d'accompagner le collaborateur dans sa démarche de recherche et de réservation, tout en garantissant un budget optimal et en veillant à réduire ses émissions carbone.

En effet, la politique voyage & déplacement professionnel s'inscrit dans le cadre du Plan Climat de Bouygues Construction qui vise à réduire les émissions de dioxyde de carbone de 40% d'ici 2030. Pour y répondre, Bouygues Construction s'est engagé à limiter le nombre de vols internationaux de 50%.

A cet égard, avant d'envisager un déplacement professionnel, il convient de s'interroger sur les autres options possibles en privilégiant les réunions virtuelles. Si le déplacement apparait comme indispensable, il est recommandé d'en limiter le nombre de participants et d'opter pour des modes de transport qui minimisent l'impact carbone (train).



Chaque manager doit s'assurer de l'application de ces principes par les collaborateurs de son périmètre, tout en veillant à la sécurité de ces derniers.

La gestion des risques voyageurs est plus que jamais un point crucial dans la politique voyage.

Ainsi, dans le cadre de déplacement professionnel ou de mobilité à l'international, les collaborateurs peuvent être exposés à des risques parfois méconnus ou sous-estimés. C'est pourquoi, ces déplacements professionnels sont soumis à l'application de règles strictes fixées par le Comité Sûreté de BYCN.

Elles y recensent une classification de pays, par niveau de risque susceptibles de porter atteinte à la sécurité de nos voyageurs.

- Niveau 1 - Risque faible - Déplacement sans restriction vers ce pays.
- Niveau 2 - Risque moyen - Déplacement libre vers ce pays.
- Niveau 3 - Risque élevé - Soumis à l'autorisation de la hiérarchie - *Ce niveau implique la mise en place de moyens de prévention.*
- Niveau 4 - Risque Sévère – Pays interdit sauf motifs impérieux validés par la hiérarchie – *Ce niveau implique la mise œuvre de moyens de protection.*
- Niveau 5 - Risque Extrême - Voyage et activité strictement interdit - Pays en guerre.

La qualification des risques pays est consultable sur l'Intranet BYCN SA – Sûreté : <https://bouyguesconstruction.sharepoint.com/sites/DigitalWorkplace/security>

Les modalités de voyages précisées ci-dessus sont applicables à tous les collaborateurs de BYCN. Les dispositions d'assistance, de soutien et de secours des collaborateurs en cas de crise, sont directement liées au respect de cette politique (I. Règles générales : a. modalités de réservation, en particulier).



Table des matières

I.	RÈGLES GÉNÉRALES À L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS DE BYCN DANS LE MONDE	4
a)	Modalités de réservation	4
b)	Avion	4
c)	Hôtel	5
II.	RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX COLLABORATEURS DE BYCN EN FRANCE	7
a)	Déplacements en France	7
b)	Missions ponctuelles à l'étranger	8
III.	RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX COLLABORATEURS EN SITUATION D'EXPATRIATION	11
a)	Avion	11
b)	Location de véhicules de courte durée	11
c)	Missions en France ou hors du pays d'affectation	12



I. Règles générales à l'ensemble des collaborateurs de BYCN dans le monde

Les règles de déplacement professionnel sont applicables pour l'aérien et la location courte durée au sein de toutes les structures de BYCN dans le monde. Ces règles pourront être adaptées pour l'hôtellerie et le ferroviaire dans certains pays.

a) Modalités de réservation

Toutes les structures de Bouygues Construction doivent utiliser une des deux Agences de Voyages : CARLSON WAGONLIT TRAVEL ou EGENCIA. Ces Agences sont chargées du traitement des réservations (avion, train, hôtel, location de véhicules), des émissions de billets, du suivi des voyageurs (sûreté) et du reporting consolidé qui englobe les émissions carbone. Tous les tarifs négociés Bouygues Construction sont accessibles uniquement via ces modes de réservation.

L'outil de réservation en ligne proposé par l'Agence doit être privilégié pour toute réservation de déplacement professionnel (avion, train, hôtel, location de véhicules de courte durée).

Le recours aux agents de voyages disponibles par téléphone (plus onéreux) doit être réservé aux dossiers complexes (multi destination) qui ne peuvent être traités en ligne.

b) Avion

Classes autorisées :

- Pour tous les collaborateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique, la classe économique doit être réservée lorsque la durée totale du/des vol(s) est inférieure ou égale à 6 heures ;
- Pour les collaborateurs à partir de Chef de Service, la classe Premium Eco (lorsqu'elle existe) est autorisée pour les vols d'une durée comprise entre 6h et 8h ;
- La classe business est autorisée pour les collaborateurs à partir de Chef de Service, pour tous les vols d'une durée supérieure à 8h (jours et nuits) ;
- La classe First est interdite, quel que soit le statut.

Les usages à adopter et le comportement voyageur sont les suivants :

- Les réservations doivent être impérativement anticipées à :
 - J-14 pour les vols domestiques et continentaux ;
 - J-21 pour les vols intercontinentaux.
- Le tarif du billet en vol direct (s'il existe) le plus compétitif doit être réservé, y compris pour les voyageurs abonnés.
 - Une marge de 10% est tolérée pour le domestique ;
 - 15% pour le continental et l'intercontinental ;
- La réservation de billets flexibles n'est pas autorisée dès lors qu'un tarif restrictif plus avantageux est disponible, quelles que soient les contraintes des conditions d'annulation/modification.

N.B: un billet flexible est un billet modifiable et remboursable. Un billet est restrictif dès lors qu'il dispose d'une contrainte : modifiable mais non remboursable, non modifiable et non remboursable, durée minimum de voyage, etc.

N.B 2 : l'outil prendra en compte les billets disponibles dans la tranche horaire demandée.

c) Hôtel

Des Accords-Cadres sont régulièrement conclus par Bouygues Construction avec les principaux acteurs du marché et permettent d'accéder à un nombre important d'établissements dans le monde. Il est donc recommandé d'utiliser les outils de réservation de nos agences de voyages pour avoir accès à ces tarifs, pour toute réservation de nuits d'hôtel.

Chaque règle en matière de plafonds maximum de nuits d'hôtel est définie par les référents locaux.

Validation et Paiement des voyages

Pour rappel, il relève de la responsabilité du manager de s'assurer de la pertinence du déplacement par rapport à l'utilisation des outils de travail à distance.

Ainsi, toute demande de déplacement professionnel au-delà d'un certain montant doit faire l'objet d'une validation par la hiérarchie.

Les réservations « hors politique voyage » pourront nécessiter une validation complémentaire.

Remboursement des autres frais de déplacement

Pour tout remboursement des frais qui ne peuvent être pris en charge par l'Agence de voyages via le paiement centralisé, il convient d'utiliser l'outil de note de frais local.

Infractions

Toutes les infractions routières commises lors de l'utilisation d'un véhicule de location dans le cadre de déplacements professionnels relèvent des règles citées dans les conditions générales des véhicules d'entreprise et restent à la charge du collaborateur.



II. Règles spécifiques aux collaborateurs de BYCN en France



a) Déplacements en France



Nuits d'hôtel

Des plafonds déterminés par zone géographique s'appliquent :

- 120 € pour la province ;
- 150 € pour l'Ile-de-France ;
- 180 € pour Paris intramuros et les grandes villes de province (> 150 000 habitants).

Seuls la nuit d'hôtel et le petit-déjeuner sont intégrés dans ce montant. Les frais annexes tels que les frais de minibar, bar, téléphone personnel, télévision payante ne sont pas pris en charge par l'entreprise.

Location de véhicule de courte durée

Le temps et les conditions de transport conditionnent la catégorie d'attribution des véhicules :

- Pour les trajets inférieurs à 100 km par jour et / ou de transport de moins de 4 passagers, la location se fait sur la base de la catégorie A ou B.
- En cas de distance de transport supérieure à 100 km par jour et de regroupement de 4 personnes, les véhicules de catégorie C sont accessibles.

Les locations de voiture seules, sans billets de transport ni nuitée d'hôtel, pourront être réservées dans l'outil de réservation en ligne.

Les déplacements en taxis ou VTC sont autorisés, sous réserve d'être plus économiques que les locations de véhicules de courte durée en coût et en temps.



Train

En lien avec nos objectifs de réduction d'émission carbone de notre stratégie climat et selon la pertinence des trajets, le train doit être privilégié. Il devient obligatoire lorsque la durée du trajet est inférieure à 2h30.

Les meilleurs tarifs étant accessibles plusieurs semaines avant le départ, il convient dans la mesure du possible, d'anticiper la réservation des déplacements.

La 2^{ème} classe est recommandée pour tous les collaborateurs voyageant en France et en Europe (SNCF, EUROSTAR, THALYS, LYRIA).

La souscription à la carte abonnement SNCF pour des trajets identifiés entre 2 villes ou France entière, est obligatoire pour les voyageurs réguliers.

Paiement des voyages et remboursement des notes frais

Toutes les réservations avion/train/hôtel/ location de voiture (via l'agence ou l'outil de réservation) sont prises en charge financièrement par l'agence (ou directement par le prestataire aux loueurs) pour refacturation à Bouygues Construction.

Pour tout remboursement des frais qui ne peuvent être pris en charge par l'Agence de voyages via le paiement centralisé, il convient d'utiliser l'outil de note de frais dédié Cf. Procédure Remboursement de Frais (BYCN_SG_P035).

b) Missions ponctuelles à l'étranger



Une mission ponctuelle est une mission dont la durée est comprise entre 1 jour et 30 jours continus.

Fonctionnement de l'indemnisation des missions à l'étranger

L'indemnisation des missions ponctuelles à l'étranger est définie en fonction du lieu de la mission (Europe / hors Europe).

Sont pris en compte les pointages suivants :

- PEC : missions à l'étranger inférieures à 24h ;

- PED : missions ponctuelles à l'étranger hors Europe (entre 24h et 30 jours continus) ;
- PMD : missions ponctuelles à l'étranger en Europe (entre 24h et 30 jours continus).

Les samedis, dimanches, et jours fériés non travaillés au cours de la période ne doivent pas être pointés. Un retour de mission avant midi engendre un pointage « Présent » (code pointage P), si ce jour est travaillé. A l'inverse, une arrivée après 12 heures de l'étranger (hors week-end et jour férié) engendre un code pointage identique à celui utilisé la veille.

Mission en Europe ou hors Europe

Sont considérées comme missions en Europe les séjours professionnels au sein des 27 pays de l'Union Européenne, des 4 pays de l'Association Economique de Libre Echange (Islande, Lichtenstein, Norvège, Suisse), auxquels s'ajoutent le Royaume Uni, Monaco, Andorre, Saint-Marin, Le Vatican.

Pour toutes les destinations au-delà, les missions sont considérées hors Europe.

Remarque : les missions dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM) ne peuvent être assimilées à des missions à l'étranger au sens de la réglementation fiscale.

Récupération des temps de voyages et du travail exceptionnel

- **Temps de voyage et droit à récupération**

Il est recommandé d'éviter d'organiser des déplacements de nuit ou durant les weekend. A titre exceptionnel, la hiérarchie pourra autoriser un voyage de nuit ou de week-end, dans les conditions suivantes :

- **Voyage de nuit** : Un voyage effectué de nuit n'est pas récupérable.
- **Voyage week-end** : Pour tous les collaborateurs (hors cadres dirigeants), un samedi ou dimanche voyagé donne droit à un jour de récupération, sauf vol arrivant le samedi avant 10h ou partant le dimanche après 19h.

- **Travail exceptionnel et droit à récupération**

Les règles ci-dessous concernent tous les collaborateurs Bouygues Construction, **hors cadres dirigeants**.

En cas de travail exceptionnel des missionnaires le samedi, dimanche, jour férié et pont, les règles à appliquer sont les suivantes :



- Application des règles de récupération Bouygues Construction dans le cadre d'un travail exceptionnel effectif lors de la mission.
- Ce travail effectif le week-end/JF/ponts lors de la mission se traduit par l'utilisation du dispositif de travail exceptionnel en vigueur dans les outils de pointage (TEJ – Travail Exceptionnel de Jour).
- La mise en œuvre de ce dispositif Travail Exceptionnel conduit à supprimer toute possibilité de pointage mission (PED, PMD, PEC) les samedis et dimanche.

Nota : les dimanches et fériés travaillés sont soumis à un accord RH préalable



III. Règles spécifiques aux collaborateurs en situation d'expatriation



a) Avion

La classe économique doit être systématiquement utilisée pour :

- La mise en place ;
- Le retour définitif ;
- Les rotations ;
- Les congés des collaborateurs.

b) Location de véhicules de courte durée

Les collaborateurs éligibles à un droit à véhicule de fonction bénéficient, durant leur période de congés, d'une indemnité journalière calendaire destinée à couvrir les frais de location d'un véhicule courte durée. Cette indemnité forfaitaire ne peut se cumuler avec la prise en charge directe par l'entreprise d'une location de véhicule de courte durée.

Cette indemnité forfaitaire est versée par jour calendaire, dès le jour de leur arrivée à l'aéroport / la gare de destination, et jusqu'à la date du billet retour. Elle n'est pas versée dans le cadre des périodes de missions. (Cf. Missions). La grille de ces indemnités est définie au niveau de Bouygues Construction et est la suivante :

Base d'attribution	Indemnité calendaire
Chef Bâtitseur Cadre Principal Travaux/Technique/Commerce/Prévention Chef de Groupe Travaux/Technique/Commerce/Prévention Maître Bâtitseur Maître Bâtitseur Principal Maître Equipement Maître Equipement Principal	30€/jour calendaire
Chef de Groupe Maîtrise Chef de Groupe Maîtrise Matériel Chef de Service Adjoint Chef de Service	45€/jour calendaire
Directeur Adjoint	50€/jour Calendaire
Directeur	55€/jour calendaire



La période estivale présentant souvent des problématiques de disponibilité, il est fortement recommandé d'anticiper les réservations d'au moins 2 mois.

c) Missions en France ou hors du pays d'affectation

Selon les contraintes liées à la mission, l'entreprise pourra louer un véhicule sur la base d'une catégorie A ou B pour l'expatrié en mission quel que soit son niveau hiérarchique.

